



NOOR

International

LE NOBL CORAN



FRANÇAIS



**Version
interactive**





Sourate 4 - AN-NISÂ'

Au nom d'Allah, le Tout Clément, le Tout Miséricordieux

(1) Ô hommes ! Craignez votre Seigneur Qui vous créa d'un seul être et Qui, de cet être, créa son épouse, puis des deux fit se répandre hommes et femmes en très grand nombre. Et craignez Allah au nom de Qui vous vous implorez mutuellement, et craignez de rompre les liens de parenté, car Allah est là, Qui vous surveille. (2) Et restituez aux orphelins leurs biens. Ne substituez pas au bon (de leurs biens) le mauvais (des vôtres). Ne consommez pas leurs biens en les

mélangeant aux vôtres, car c'est vraiment l'un des péchés les plus grands.

(3) Et si vous avez peur de ne pas être justes envers les orphelins,⁽⁴⁾ épousez alors ce qu'il vous plaira comme femmes, au nombre de deux, trois ou quatre. Mais si vous avez peur encore de ne pas être justes, alors n'en prenez qu'une seule, ou alors des esclaves en votre possession. Cela vous rapprochera d'autant plus de l'équité. (4) Remettez aux épouses leur dot (mahr) de bon cœur. Et si, de leur plein gré, elles vous en cèdent une partie, vous pourrez en jouir comme il vous plaira et à votre guise. (5) Et ne cédez pas aux incapables⁽²⁾ les biens qu'Allah vous a donnés comme moyen de subsistance. Prenez-en de quoi les nourrir et les vêtir et tenez-leur des propos convenables. (6) Et mettez à l'épreuve les orphelins (pour vous assurer de leur maturité) jusqu'à ce qu'ils soient en âge de se marier. Alors, s'ils font preuve de maturité, vous leur remettrez leurs biens. Ne profitez-en pas en les dilapidant avec empressement avant que (les orphelins) ne grandissent. (3) Que celui qui est riche s'abstienne donc d'en profiter ; et que celui qui est pauvre en prenne avec modération. Et quand vous leur remettez leurs biens, faites-le devant témoins. Et Allah suffit pour tenir les comptes.



(1) Entendons : lorsque vous avez l'intention d'épouser une femme orpheline.

(2) C'est-à-dire ceux qui font preuve d'une quelconque incapacité à gérer ce genre de responsabilité. Il peut donc s'agir des débiles mentaux, des ignares, des personnes légères et irresponsables, des mineurs, etc.

(3) Certains, en effet, s'empressement de dilapider les biens des orphelins avant que ces derniers n'atteignent l'âge de maturité



(7) Aux (héritiers) mâles revient une part de ce qu'auront laissé les deux parents et les proches ; et aux femmes, de même, revient une part de ce qu'auront laissé les deux parents et les proches : que la quantité soit petite ou grande, une part déterminée.

(8) Et lorsque les proches parents (parmi les non héritiers), les orphelins et les pauvres sont présents au partage, donnez-en leur et tenez-leur des propos convenables.

(9) Ceux qui seraient inquiets de laisser, après leur mort, une descendance en bas âge, doivent craindre (la même chose pour les orphelins à leur charge). Qu'ils

redoutent donc Allah et qu'ils disent donc une parole judicieuse.

(10) Ceux qui consomment (mangent) indûment les biens des orphelins, ingèrent en vérité du feu jusque dans leurs entrailles. Ils seront livrés à la Fournaise incandescente.

(11) Allah vous prescrit ceci, à propos de vos enfants : au garçon, une part égale à celle de deux filles. S'il n'y a que des filles et qu'elles soient deux ou plus, il leur reviendra les deux tiers de ce qu'a laissé le défunt. S'il n'y en a qu'une, elle aura droit à la moitié. Le père et la mère du défunt, quant à eux, auront chacun le sixième de ce qu'il laisse, s'il a une progéniture. S'il n'en a pas une et que ses deux parents soient ses héritiers, sa mère aura le tiers. S'il a des frères (ou des sœurs), sa mère aura le sixième, après qu'auront été exécutées les recommandations de legs et réglées les dettes. De vos parents ou de vos enfants, vous ne savez pas qui vous est plus bénéfique. C'est une prescription décrétée par Allah, et Allah est Omniscient et Sage.

لِّلرِّجَالِ نَصِيبٌ مِّمَّا تَرَكَ الْوَالِدَانِ وَالْأَقْرَبُونَ وَلِلنِّسَاءِ نَصِيبٌ مِّمَّا تَرَكَ الْوَالِدَانِ وَالْأَقْرَبُونَ مِمَّا قَلَّ مِنْهُ أَوْ كَثُرَ نَصِيبًا مَّفْرُوضًا ﴿٧﴾ وَإِذَا حَضَرَ الْقِسْمَةَ أُولُو الْقُرْبَىٰ وَالْيَتَامَىٰ وَالْمَسْكِينُ فَأَرزُقُوهُمْ مِنْهُ وَقُولُوا لَهُمْ قَوْلًا مَعْرُوفًا ﴿٨﴾ وَلْيَخْشَ الَّذِينَ لَوْ تَرَكَوْا مِنْ خَلْفِهِمْ ذُرِّيَّةً ضِعْفًا خَافُوا عَلَيْهِنَّ فَلْيَتَّقُوا اللَّهَ وَلْيَقُولُوا قَوْلًا سَدِيدًا ﴿٩﴾ إِنَّ الَّذِينَ يَأْكُلُونَ أَمْوَالَ الْيَتَامَىٰ ظُلْمًا إِنَّمَا يَأْكُلُونَ فِي بُطُونِهِمْ نَارًا وَسَيَصْلَوْنَ سَعِيرًا ﴿١٠﴾ يُوصِيكُمُ اللَّهُ فِي أَوْلَادِكُمْ لِلذَّكَرِ مِثْلُ حَظِّ الْأُنثِيَيْنِ فَإِنْ كُنَّ نِسَاءً فَوْقَ اثْنَتَيْنِ فَلَهُنَّ ثُلُثَا مَا تَرَكَ وَإِنْ كَانَتْ وَاحِدَةً فَلَهَا النِّصْفُ وَلِأَبَوَيْهِ لِكُلِّ وَاحِدٍ مِّنْهُمَا السُّدُسُ مِمَّا تَرَكَ إِنْ كَانَ لَهُ وَوَلَدٌ فَإِنْ لَمْ يَكُنْ لَهُ وَوَلَدٌ وَوَرِثَةٌ وَأَبَوَاهُ فَلِلْثَلَاثِ إِنْ كَانَ لَهُ إِخْوَةٌ فَلِأُمَّهِ السُّدُسُ مِنْ بَعْدِ وَصِيَّةٍ يُوصِي بِهَا أَوْ دِينٍ ؕ أَبَاؤُكُمْ وَأَبْنَاؤُكُمْ لَا تَدْرُونَ أَيُّهُمْ أَقْرَبُ لَكُمْ نَفَعًا فَرِيضَةٌ مِنَ اللَّهِ إِنَّ اللَّهَ كَانَ عَلِيمًا حَكِيمًا ﴿١١﴾



(12) Et il vous revient la moitié de ce qu'ont laissé vos épouses, si elles n'ont pas d'enfants. Si elles en ont, il vous reviendra le quart de ce qu'elles auront laissé, après qu'auront été exécutées les recommandations de legs et réglées les dettes. Et il leur revient (à vos épouses) le quart de ce que vous avez laissé, si vous n'avez pas d'enfants. Si vous en avez, il leur reviendra le huitième de ce que vous aurez laissé, après qu'auront été exécutées les recommandations de legs et réglées les dettes. Et si un homme ou une femme laissent un héritage sans avoir d'héritiers directs, et qu'ils aient un frère ou une sœur,

وَلَكُمْ نِصْفُ مَا تَرَكَ أَزْوَاجُكُمْ إِن لَّمْ يَكُن لَّهُنَّ وَلَدٌ فَإِن كَانَ لَهُنَّ وَلَدٌ فَلَكُمْ الرُّبْعُ مِمَّا تَرَكَنَّ مِنْ بَعْدِ وَصِيَّتِهِنَّ يُوصِينَ بِهِنَّ أَوْدَيْنِ ۖ وَلَهُنَّ الرُّبْعُ مِمَّا تَرَكَتُمْ إِن لَّمْ يَكُن لَّكُمْ وَلَدٌ فَإِن كَانَ لَكُمْ وَلَدٌ فَلَهُنَّ الثُّمُنُ مِمَّا تَرَكَتُمْ مِنْ بَعْدِ وَصِيَّتِهِنَّ يُوصُونَ بِهِنَّ أَوْدَيْنِ وَإِن كَانَ رَجُلٌ يُورِثُ كَلَلَةً أَوْ امْرَأَةٌ وَلَهُ أَخٌ أَوْ أُخْتُ فَلِكُلِّ وَاحِدٍ مِّنْهُمَا السُّدُسُ فَإِن كَانُوا أَكْثَرَ مِن ذَٰلِكَ فَهُمْ شُرَكَاءُ فِي الثُّلُثِ مِنْ بَعْدِ وَصِيَّتِهَا يُوصَىٰ بِهِنَّ أَوْدَيْنِ غَيْرِ مَضَارٍ وَصِيَّةٌ مِّنَ اللَّهِ وَاللَّهُ عَلِيمٌ حَلِيمٌ ﴿١٢﴾ تِلْكَ حُدُودُ اللَّهِ وَمَنْ يُطِيعِ اللَّهَ وَرَسُولَهُ وَيُدْخِلْهُ جَنَّاتٍ تَجْرِي مِن تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا وَذَٰلِكَ الْفَوْزُ الْعَظِيمُ ﴿١٣﴾ وَمَنْ يَعَصِ اللَّهَ وَرَسُولَهُ وَيَتَعَدَّ حُدُودَهُ يُدْخِلْهُ نَارًا خَالِدًا فِيهَا وَلَهُ عَذَابٌ مُّهِينٌ ﴿١٤﴾

alors, à chacun de ces derniers il revient le sixième. S'ils sont plus nombreux, ils se partageront le tiers, après qu'auront été exécutées les recommandations de legs et réglées les dettes, et à condition que le legs ne porte préjudice à personne. Tel est l'ordre d'Allah, et Allah est Omniscient et Longanime.

(13) Voilà les limites (les lois : hudûd) d'Allah. Ceux qui obéissent à Allah et à Son Messager, Il les fera accéder à des jardins sous lesquels coulent les rivières, et où ils séjourneront pour l'éternité. La voilà la réussite suprême !

(14) Et quiconque désobéit à Allah et à Son Messager et outrepassé Ses limites (lois : hudûd) sera livré au Feu, où il séjournera pour l'éternité. Et il lui sera réservé un supplice humiliant.



(15) Quant à celles de vos femmes qui s'adonnent à la fornication, appelez quatre d'entre vous à témoigner contre elles. S'ils témoignent (contre elles), retenez ces femmes dans les maisons jusqu'à ce que la mort les prenne, ou qu'Allah décrète pour elles une autre issue possible.

(16) Si deux personnes d'entre vous la commettent (la fornication), il faudra sévir contre elles. Mais si elles se repentent et font amende honorable, vous ne devez plus les importuner. Allah est Tout Absoluteur et Tout Miséricordieux.

(17) Allah n'accepte le repentir que de ceux qui font le mal par

ignorance puis se repentent rapidement.⁽⁴⁾ C'est de ceux-là qu'Allah agréé le repentir. Et Allah est Omniscient et Sage.

(18) Et le repentir n'est pas accepté de ceux qui font le mal jusqu'à ce que la mort surprenne l'un d'eux et qui alors dit : « Maintenant je me repens. » Pas plus qu'il n'est accepté de ceux qui meurent en mécréants. Et pour ceux-là Nous avons préparé un supplice très douloureux.

(19) Ô vous qui avez cru ! Il ne vous est pas permis d'acquérir par héritage les femmes (de vos proches parents) malgré elles. Et n'empêchez pas (les épouses dont vous venez de divorcer) de se remarier, par convoitise de quelque bien que vous leur aviez offert, à moins qu'elles ne fassent preuve d'immoralité avérée. Cohabitez convenablement avec elles. Et si vous les détestez, sachez que l'on peut parfois détester des choses où Allah a pourtant mis un bien abondant.



(4) Avant que la mort ne les rattrape.



(20) Si vous voulez remplacer une épouse par une autre, et que vous ayez déjà donné un qintâr⁽⁵⁾ à l'une d'elles (la première), n'en reprenez rien. Le reprendriez-vous indûment et en péchant si manifestement ?

(21) Et comment le reprendriez-vous quand vous vous êtes si intimement liés l'un à l'autre et qu'elles ont pris sur vous un engagement capital ?

(22) N'épousez pas les femmes qu'ont déjà épousées vos pères, sauf si cela a eu lieu dans le passé. Pareille conduite est une perversion, une abjection et quelle pratique exécration !

(23) Vous sont défendues vos

وَأَنْ أَرَدْتُمْ أَسْبَدَالَ زَوْجٍ مَّكَانَ زَوْجٍ وَءَاتَيْتُمْ
إِحْدَاهُنَّ قِطَارًا فَلَا تَأْخُذُوا مِنْهُ شَيْئًا أَتَأْخُذُونَهُ
بُهْتَانًا وَإِثْمًا مُّبِينًا ﴿٢٠﴾ وَكَيْفَ تَأْخُذُونَهُ وَقَدْ أَفْضَى
بَعْضُكُمْ إِلَى بَعْضٍ وَأَخَذْنَ مِنْكُمْ مِيثَاقًا غَلِيظًا
﴿٢١﴾ وَلَا تَنْكِحُوا مَا نَكَحَ آبَاؤُكُمْ مِنَ النِّسَاءِ
إِلَّا مَا قَدْ سَلَفَ إِنَّهُ كَانَ فَحِشَةً وَمَقْتًا وَسَاءَ
سَبِيلًا ﴿٢٢﴾ حُرِّمَتْ عَلَيْكُمْ أُمَّهَاتُكُمْ وَبَنَاتُكُمْ
وَأَخَوَاتُكُمْ وَعَمَّاتُكُمْ وَخَالَاتُكُمْ وَبَنَاتُ
الْأَخِ وَبَنَاتُ الْأُخْتِ وَأُمَّهَاتُكُمُ اللَّاتِي أَرْضَعْنَكُمْ
وَأَخَوَاتُكُمُ مِنَ الرِّضَاعَةِ وَأُمَّهَاتُ نِسَائِكُمْ
وَرَبَائِبُكُمُ اللَّاتِي فِي حُجُورِكُمْ مِنْ نِسَائِكُمُ
الَّتِي دَخَلْتُمْ بِهِنَّ فَإِنْ لَمْ تَكُونُوا دَخَلْتُمْ بِهِنَّ فَلَا
جُنَاحَ عَلَيْكُمْ وَحَلَائِلُ أَبْنَائِكُمُ الَّذِينَ مِنْ
أَصْلَابِكُمْ وَأَنْ تَجْمَعُوا بَيْنَ الْأُخْتَيْنِ إِلَّا
مَا قَدْ سَلَفَ إِنَّ اللَّهَ كَانَ غَفُورًا رَحِيمًا ﴿٢٣﴾

mères, vos filles, vos sœurs, vos tantes paternelles et vos tantes maternelles, les filles de vos frères et les filles de vos sœurs, ainsi que les mères qui vous ont allaités, vos sœurs de lait, les mères de vos femmes, vos belles-filles élevées dans votre giron et qui sont nées de vos femmes avec qui vous avez consommé le mariage. Mais si le mariage n'a pas été consommé avec elles, vous n'aurez pas péché (en les épousant). (Vous sont également défendues) les femmes de vos fils issus de vos reins ; et (il vous est défendu) d'avoir deux sœurs (comme épouses en même temps), sauf si cela a eu lieu dans le passé. Allah est Absoluteur et Tout Miséricordieux.

(5) Ce quantifiant arabe, qui rappelle le mot français « quintal », signifie « mille pièces d'or ».



(24) (Il vous est également défendu d'épouser) les femmes déjà mariées, sauf si elles sont vos captives de guerre⁽⁶⁾. Tel est l'ordre qu'Allah a décrété pour vous. En dehors des interdictions que voilà, il vous est licite, disposant de biens et de moyens, de rechercher (des épouses) pour vous unir à elles d'une façon légitime et non en concubins. À celles dont vous jouissez (dans la consommation du mariage), vous verserez une dot (mahr) obligatoire. Et il n'y aura pas de grief à vous faire si, d'un commun accord, vous vous entendez plus tard sur (une éventuelle révision de) la dot. Allah est, certes, Omniscient et Sage.

(25) Et si l'un de vous n'a pas les moyens d'épouser des femmes libres et croyantes, qu'il en épouse alors parmi vos jeunes esclaves croyantes. Allah en Sait mieux sur votre foi, et vous êtes tous issus les uns des autres. Épousez-les donc avec la permission des leurs et versez-leur leur dot convenable, (sachant qu'elles sont) chastes et vertueuses, non dépravées ou qui prennent des amants. Une fois mariées, si elles commettent l'adultère, elles subiront la moitié de la peine réservée aux femmes mariées de condition libre. Un tel mariage est autorisé à celui qui d'entre vous craint de succomber à la tentation de la débauche. Mais il est bien meilleur pour vous de prendre patience, et Allah est Absolument et Tout Miséricordieux.

(26) Allah veut vous éclairer, vous orienter vers les voies de ceux qui vous ont précédés et veut accepter votre repentir, car Allah est Omniscient et Sage.

وَالْمُحْصَنَاتُ مِنَ النِّسَاءِ إِلَّا مَا مَلَكَتْ أَيْمَانُكُمْ
كَتَبَ اللَّهُ عَلَيْكُمْ وَأَجَلَ لَكُمْ مَا وَرَاءَ ذَلِكَ أَنْ تَبْتَغُوا
بِأَمْوَالِكُمْ مُحْصَنِينَ غَيْرَ مُسْلِفِينَ فَمَا اسْتَمْتَعْتُمْ بِهِ
مِنْهُنَّ فَآتُوهُنَّ أَجُورَهُنَّ فَرِيضَةً وَلَا جُنَاحَ عَلَيْكُمْ فِيمَا
تَرْضَيْتُمْ بِهِ مِنْ بَعْدِ الْفَرِيضَةِ إِنَّ اللَّهَ كَانَ عَلِيمًا
حَكِيمًا ١٤ وَمَنْ لَمْ يَسْتَطِعْ مِنْكُمْ طَوْلًا أَنْ يَنْكَحَ
الْمُحْصَنَاتِ الْمُؤْمِنَاتِ فَمِنْ مَا مَلَكَتْ أَيْمَانُكُمْ مَنْ
فَتَيْتَكُمْ الْمُؤْمِنَاتِ وَاللَّهُ أَعْلَمُ بِأَيْمَانِكُمْ بَعْضُكُمْ
مِنْ بَعْضٍ فَأَنْكِحُوهُنَّ بِإِذْنِ أَهْلِهِنَّ وَآتُوهُنَّ أَجُورَهُنَّ
بِالْمَعْرُوفِ مُحْصَنَاتٍ غَيْرَ مُسْلِفَاتٍ وَلَا مُتَّخِذَاتِ
أَخْدَانٍ فَإِذَا أَحْصَنْتَ فَإِنَّ أَتَيْنَ بِفَاحِشَةٍ فَعَلَيْهِنَّ نِصْفُ
مَا عَلَى الْمُحْصَنَاتِ مِنَ الْعَذَابِ ذَلِكَ لِمَنْ خَشِيَ الْعَنَتَ
مِنْكُمْ وَأَنْ تَصْبِرُوا خَيْرٌ لَكُمْ وَاللَّهُ غَفُورٌ رَحِيمٌ
١٥ يُرِيدُ اللَّهُ لِيُبَيِّنَ لَكُمْ وَيَهْدِيَكُمْ سُنَنَ الَّذِينَ
مِنْ قَبْلِكُمْ وَيَتُوبَ عَلَيْكُمْ وَاللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ ١٦

(6)

Il est licite de les épouser même si, avant l'état de guerre, elles étaient mariées. Cependant, il n'est permis de consommer avec elles le mariage qu'après le retour de leur cycle menstruel. Et si elles n'ont pas eu leurs règles, ce qui veut dire qu'elles sont enceintes, le mariage n'est consommé qu'après l'accouchement.



(27) Et Allah veut accepter votre repentir, mais ceux qui suivent leurs tentations voudraient bien que vous tendiez grandement à vous égarer.

(28) Allah veut alléger vos charges,⁽⁷⁾ car l'homme a été créé faible.

(29) Ô vous qui avez cru ! Ne vous dépossédez pas de vos biens les uns les autres par des moyens déloyaux. Pratiquez plutôt un commerce licite approuvé mutuellement. Et ne vous tuez pas,⁽⁸⁾ car Allah est, pour vous, Tout Miséricordieux.

(30) Et quiconque le commettra,⁽⁹⁾ par abus et iniquité, Nous le vouerons au Feu (où il se

وَاللَّهُ يُرِيدُ أَنْ يَتُوبَ عَلَيْكُمْ وَيُرِيدُ الَّذِينَ يَتَّبِعُونَ
الشَّهَوَاتِ أَنْ تَمِيلُوا مَيْلًا عَظِيمًا ﴿٢٧﴾ يُرِيدُ اللَّهُ أَنْ يُخَفِّفَ
عَنكُمْ وُحُولَ الْإِنْسَانِ ضَعِيفًا ﴿٢٨﴾ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا
لَا تَأْكُلُوا أَمْوَالَكُمْ بَيْنَكُمْ بِالْبَاطِلِ إِلَّا أَنْ تَكُونَ
تِجَارَةً عَنْ تَرَاضٍ مِّنْكُمْ وَلَا تَقْتُلُوا أَنْفُسَكُمْ إِنَّ
اللَّهَ كَانَ بِكُمْ رَحِيمًا ﴿٢٩﴾ وَمَنْ يَفْعَلْ ذَلِكَ عُدْوَانًا
وِظْلَمًا فَسَوْفَ نُصَلِّيهِ نَارًا وَكَانَ ذَلِكَ عَلَى اللَّهِ
يَسِيرًا ﴿٣٠﴾ إِنْ تَحْتَبَرُوا كَبَائِرَ مَا تُنْهَوْنَ عَنْهُ نُكَفِّرْ
عَنكُمْ سَيِّئَاتِكُمْ وَنُدْخِلْكُمْ مُدْخَلَ كَرِيمًا ﴿٣١﴾
وَلَا تَتَمَنَّوْا مَا فَضَّلَ اللَّهُ بِهِ ءَبْعَضَكُمْ عَلَى بَعْضٍ لِلرِّجَالِ
نَصِيبٌ مِّمَّا كَسَبُوا وَلِلنِّسَاءِ نَصِيبٌ مِّمَّا كَسَبْنَ
وَسَأَلُوا اللَّهَ مِنْ فَضْلِهِ ءِتَابَ اللَّهِ كَانَ بِكُلِّ شَيْءٍ
عَلِيمًا ﴿٣٢﴾ وَلِكُلِّ جَعَلْنَا مَوَالِي مِمَّا تَرَكَ الْوَالِدَاتِ
وَالْأَقْرَبُونَ وَالَّذِينَ عَقَدَتْ أَيْمَانُكُمْ فَتَأْتُوهُمْ
نَصِيبُهُمْ ءِتَابَ اللَّهِ كَانَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ شَهِيدًا ﴿٣٣﴾

consumera), ce qui est, pour Allah, chose vraiment aisée.

(31) Si vous évitez les péchés majeurs qui vous sont défendus, Nous effacerons vos méfaits et Nous vous ferons accéder très dignement (au Paradis).

(32) Ne soyez pas envieux de ce par quoi Allah a favorisé certains d'entre vous par rapport aux autres. Aux hommes revient une part de ce qu'ils auront acquis (comme actions), et aux femmes revient une part de ce qu'elles auront acquis (comme actions). Et demandez à Allah de Ses faveurs, car Allah Sait parfaitement Toute chose.⁽¹⁰⁾

(33) Nous avons, pour chacun, établi des héritiers ayant droit à ce que laissent les deux parents et les proches. Et remettez la part qui leur revient à ceux avec qui vous vous êtes engagés par contrat. Allah est de Toute chose Témoin.

(7) Allah entend alléger certaines obligations beaucoup trop lourdes pour les hommes, créatures faibles.
(8) Ne courez pas à votre propre perte en désobéissant aux prescriptions d'Allah.
(9) Quiconque commettra un tel péché.
(10) Nous traduisons toujours **عليم** par « Omniscient » mais nous traduisons souvent **عليك** par « Allah Sait parfaitement Toute chose ». De même, nous traduisons **قدير** par « Omnipotent », et nous traduisons **علي كل شيء قدير** par « de Toute chose Infiniment Capable ».



(34) Les hommes ont sur les femmes un droit de regard, de par les avantages dont Allah a favorisé ceux-ci par rapport à celles-là, et parce qu'ils sont tenus de dépenser de leurs biens. Les femmes vertueuses sont obéissantes, qui protègent jalousement ce qui leur est confié par leurs maris absents, grâce à la protection d'Allah. Quant à celles dont vous craignez l'indiscipline, sermonnez-les, désertez leurs lits et, (s'il le faut), corrigez-les.⁽¹¹⁾ Si elles vous obéissent, finalement, ne tentez plus de leur nuire, car Allah est Très Haut et Très Grand.

(35) Si vous craignez une

(éventuelle) rupture entre les deux (conjointes), envoyez un arbitre de sa famille à lui et un arbitre de sa famille à elle. Si les deux (conjointes) désirent une réconciliation, Allah rétablira leur entente, car Allah est Omniscient et de Toute chose Informé.

(36) Adorez Allah et ne Lui associez rien. Traitez avec bonté vos deux parents, vos proches, les orphelins, les pauvres, le voisin proche et le voisin éloigné, le proche compagnon, le voyageur de grand chemin et ceux qui sont en votre possession, car Allah n'aime pas celui qui est hautain et vantard.

(37) (Il n'aime pas, non plus) ceux qui sont avares, incitent à l'avarice parmi les hommes et dissimulent les faveurs qu'Allah leur a dispensées. Et pour les ingrats, Nous avons préparé un supplice humiliant.

الرِّجَالُ قَوَّامُونَ عَلَى النِّسَاءِ بِمَا فَضَّلَ اللَّهُ بَعْضَهُمْ عَلَى
بَعْضٍ وَبِمَا أَنْفَقُوا مِنْ أَمْوَالِهِمْ فَالصَّالِحَاتُ قَنِتَاتٌ
حَفِظَتُ لِّلْغَيْبِ بِمَا حَفِظَ اللَّهُ وَالَّتِي تَخَافُونَ
نُشُوزَهُنَّ فَعِظُوهُنَّ وَأَهْجُرُوهُنَّ فِي الْمَضَاجِعِ
وَأَضْرِبُوهُنَّ فَإِنْ أَطَعْنَكُمْ فَلَا تَبْغُوا عَلَيْهِنَّ سَبِيلًا
إِنَّ اللَّهَ كَانَ عَلِيمًا كَبِيرًا ﴿٣٤﴾ وَإِنْ خِفْتُمْ شِقَاقَ بَيْنِهِمَا
فَابْعَثُوا حَكَمًا مِّنْ أَهْلِهِ وَحَكَمًا مِّنْ أَهْلِهَا إِنْ
يُرِيدَا إِصْلَاحًا يُوَفِّقِ اللَّهُ بَيْنَهُمَا إِنَّ اللَّهَ كَانَ عَلِيمًا
خَيْرًا ﴿٣٥﴾ * وَاعْبُدُوا اللَّهَ وَلَا تُشْرِكُوا بِهِ شَيْئًا
وَبِالْوَالِدَيْنِ إِحْسَانًا وَبِذِي الْقُرْبَىٰ وَالْيَتَامَىٰ وَالْمَسْكِينِ
وَالْجَارِ ذِي الْقُرْبَىٰ وَالْجَارِ الْجُنُبِ وَالصَّاحِبِ بِالْجَنبِ
وَابْنِ السَّبِيلِ وَمَا مَلَكَتْ أَيْمَانُكُمْ إِنَّ اللَّهَ
لَا يُحِبُّ مَن كَانَ مُخْتَالًا فَخُورًا ﴿٣٦﴾ الَّذِينَ يَبْخُلُونَ
وَيَأْمُرُونَ النَّاسَ بِالْبُخْلِ وَيَكْتُمُونَ مَا آتَاهُمُ
اللَّهُ مِنْ فَضْلِهِ ؕ وَأَعْتَدْنَا لِلْكَافِرِينَ عَذَابًا مُّهِينًا ﴿٣٧﴾

(11) Ce sont les hommes qui ont la charge des dépenses familiales. Le mari a le droit et le devoir de gérer et de diriger. Mais le Coran n'incite pas à battre les femmes, voilà pourquoi nous avons traduit par « corrigez-les » et non par « frappez-les » comme on peut le trouver dans diverses traductions fautives. Il s'agit, en effet, d'un dernier recours qui consiste à les « corriger » légèrement, comme le veut d'ailleurs l'usage de la langue française qui n'emploie jamais « frapper » quand il s'agit d'un père ou d'une mère aimants qui « tapent » leur enfant, le « corrigent » et ne le « frappent » pas, ni ne le « battent ».



(38) (Il n'aime pas, non plus) ceux qui dépensent leurs biens par ostentation et ne croient pas en Allah ni au Jour Dernier. Quiconque a Satan pour compagnon inséparable, ô combien est mauvais celui qu'il a comme compagnon !

(39) En quoi donc peut-il leur nuire de croire en Allah et au Jour Dernier, et de dépenser de ce qu'Allah leur a dispensé (comme biens) ? Allah les connaît parfaitement.

(40) Allah ne lèse jamais personne, fût-ce du poids d'un atome. Le bienfait, Il le double. Et, de Sa part, vient la plus grande des récompenses.

وَالَّذِينَ يَنْفِقُونَ أَمْوَالَهُمْ رِئَاءَ النَّاسِ وَلَا يُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ
وَلَا بِالْيَوْمِ الْآخِرِ وَمَنْ يَكُنِ الشَّيْطَانُ لَهُ وَقَرِينًا فَسَاءَ
قَرِينًا ﴿٢٨﴾ وَمَا ذَا عَلَيْهِمْ لَوْ ءَامَنُوا بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ وَأَنْفَقُوا
مِمَّا رَزَقَهُمُ اللَّهُ وَكَانَ اللَّهُ بِهِمْ عَلِيمًا ﴿٢٩﴾ إِنَّ اللَّهَ لَا يَظْلِمُ
مِثْقَالَ ذَرَّةٍ وَإِنْ تَكَ حَسَنَةً يَضْعَفْهَا وَيُؤْتِ مِنْ لَدُنْهُ
أَجْرًا عَظِيمًا ﴿٣٠﴾ فَكَيْفَ إِذَا جِئْنَا مِنْ كُلِّ أُمَّةٍ بِشَهِيدٍ
وَجِئْنَا بِكَ عَلَى هَؤُلَاءِ شَهِيدًا ﴿٣١﴾ يَوْمَ يَذُودُ الَّذِينَ
كَفَرُوا وَعَصَوُوا الرَّسُولَ لَوْ تُسَوَّى بِهِمُ الْأَرْضُ وَلَا يَكْتُمُونَ
اللَّهَ حَدِيثًا ﴿٣٢﴾ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا لَا تَقْرَبُوا الصَّلَاةَ وَأَنْتُمْ
سُكْرَى حَتَّى تَعْلَمُوا مَا تَقُولُونَ وَلَا جُنْبًا إِلَّا عَابِرِي
سَبِيلٍ حَتَّى تَغْتَسِلُوا وَإِنْ كُنْتُمْ مَرْضَى أَوْ عَلَى سَفَرٍ أَوْ جَاءَ
أَحَدٌ مِّنْكُمْ مِنَ الْغَايِبِ أَوْ لَمَسْتُمُ النِّسَاءَ فَلَمْ تَجِدُوا مَاءً
فَتَيَمَّمُوا صَعِيدًا طَيِّبًا فَامْسَحُوا بِوُجُوهِكُمْ وَأَيْدِيكُمْ
إِنَّ اللَّهَ كَانَ عَفُورًا غَفُورًا ﴿٣٣﴾ أَلَمْ تَرَ إِلَى الَّذِينَ أُوتُوا نَصِيبًا مِّنَ
الْكِتَابِ يَشْتَرُونَ الضَّلَالَةَ وَيُرِيدُونَ أَنْ تَضِلُّوا السَّبِيلَ ﴿٣٤﴾

(41) Qu'en sera –t-il donc lorsque, de chaque communauté, Nous ferons venir un témoin, et que Nous te ferons venir contre ceux-là comme témoin ?

(42) Ce jour-là, ceux qui ont mécru et ont désobéi au Messager souhaiteront disparaître sous terre et ils ne sauront rien taire à Allah de ce qu'ils ont dit.

(43) Ô vous qui avez cru ! N'approchez point la Çalât alors que vous êtes ivres, et cela jusqu'à ce que vous sachiez ce que vous dites. Et, non plus, quand vous êtes en état de souillure, ⁽¹²⁾ à moins que vous ne soyez de passage. Si vous êtes malades ou en voyage, si l'un de vous vient de satisfaire ses besoins naturels, ou si vous avez eu contact avec les femmes et que vous ne trouviez pas d'eau, alors utilisez de la terre pure ; frottez-vous en le visage et les mains. Allah est Magnanime et Absoluteur.

(44) Que ne considères-tu pas ceux qui ont reçu une partie du Livre ? Ils achètent eux-mêmes l'égarement et voudraient que vous perdiez le droit chemin ?

(12) État d'impureté qui nécessite de faire ses grandes ablutions (ghusl).



(45) Allah connaît le mieux vos ennemis. Allah vous suffit comme protecteur et Allah vous suffit comme allié.

(46) Il en est qui, parmi ceux qui se sont judaïsés, altèrent le sens des mots en disant : « Nous avons entendu et nous avons désobéi. » et encore : « Écoute, puisses-tu ne jamais percevoir par l'ouïe ! », et « favorise-nous (par rapport aux autres) » (Ra'inâ),⁽¹³⁾ tout cela avec des torsions de langue et pour bafouer la religion. Et s'ils avaient plutôt dit : « Nous avons entendu et nous avons obéi », « Écoute-nous » et « Regarde-nous », c'eût été, pour eux, meilleur et plus droit. Mais Allah les a

وَاللَّهُ أَعْلَمُ بِأَعْدَائِكُمْ وَكَفَى بِاللَّهِ وَلِيًّا وَكَفَى بِاللَّهِ نَصِيرًا ﴿٤٥﴾
مِنَ الَّذِينَ هَادُوا وَيَحْرِفُونَ إِلِكِيمَ عَنِ مَوَاضِعِهِ وَيَقُولُونَ
سَمِعْنَا وَعَصَيْنَا وَأَسْمَعُ غَيْرَ مُسْمِعٍ وَرَاعَيْنَا لِيَّا بِاللِّسَانِ بِهِمْ
وَطَعْنَا فِي الدِّينِ وَلَوْ أَنَّهُمْ قَالُوا سَمِعْنَا وَأَطَعْنَا وَأَسْمَعُ وَأَنْظُرْنَا
لَكَانَ خَيْرًا لَّهُمْ وَأَقْوَمَ وَلَٰكِن لَعَنَهُمُ اللَّهُ بِكُفْرِهِمْ فَلَا يُؤْمِنُونَ
إِلَّا قَلِيلًا ﴿٤٦﴾ يَتَّيِّهَا الَّذِينَ أُوتُوا الْكِتَابَ ءَامِنُوا بِمَا نَزَّلْنَا
مُصَدِّقًا لِّمَا مَعَكُمْ مِّن قَبْلِ أَنْ نَطْمِسَ وُجُوهَافَرَدَّهَا
عَلَىٰ أَدْبَارِهَا أَوْ نَلْعَنَهُمْ كَمَا لَعَنَّا أَصْحَابَ السَّبْتِ وَكَانَ أَمْرُ
اللَّهِ مَفْعُولًا ﴿٤٧﴾ إِنَّ اللَّهَ لَا يَغْفِرُ أَنْ يُشْرَكَ بِهِ وَيَغْفِرُ مَا دُونَ
ذَلِكَ لِمَنْ يَشَاءُ وَمَنْ يُشْرِكْ بِاللَّهِ فَقَدِ افْتَرَىٰ إِثْمًا عَظِيمًا
﴿٤٨﴾ أَلَمْ تَرَ إِلَى الَّذِينَ يَزُكُّونَ أَنفُسَهُمْ بِلِ اللَّهِ يُزَكِّي مِّن يَشَاءُ
وَلَا يَظْهَمُونَ فِتْيَلًا ﴿٤٩﴾ أَنْظُرْ كَيْفَ يَقْتَرُونَ عَلَى اللَّهِ الْكَذِبَ
وَكَفَىٰ بِهِ إِثْمًا مُّبِينًا ﴿٥٠﴾ أَلَمْ تَرَ إِلَى الَّذِينَ أُوتُوا نَصِيبًا
مِّنَ الْكِتَابِ يُؤْمِنُونَ بِالْجِبْتِ وَالطَّاغُوتِ وَيَقُولُونَ
لِلَّذِينَ كَفَرُوا هَٰؤُلَاءِ أَهْدَىٰ مِنَ الَّذِينَ ءَامَنُوا سَبِيلًا ﴿٥١﴾

maudits pour leur mécréance, eux qui sont de peu de foi.

(47) Ô vous qui avez reçu le Livre ! Croyez en ce que Nous avons fait descendre en confirmation de ce que vous avez déjà reçu, avant que Nous n'effacions les traits des visages et les tournions vers l'arrière, ou que Nous les maudissions comme Nous avons maudit les gens (qui ont violé) le Sabbat. Car l'ordre d'Allah toujours s'accomplit.

(48) Allah ne pardonne pas que Lui soit associé quoi que ce soit et pardonne (tout autre péché) à qui Il veut. Celui qui attribue à Allah des associés commet le plus grand des péchés.

(49) N'as-tu pas considéré ceux qui se proclament purs ? Or c'est Allah Qui purifie qui Il veut. Et ils ne seront point lésés, serait-ce du poids du petit fil qui recouvre le sillon d'un noyau de datte (fatîl).⁽¹⁴⁾

(50) Vois comme ils façonnent le mensonge au sujet d'Allah. Cela seul suffit comme péché flagrant.

(51) N'as-tu pas considéré comment ceux qui ont reçu une part du Livre croient à la sorcellerie (gibt) et aux fausses divinités (Tâghût) et disent des mécréants : « Ceux-là sont sur un meilleur chemin que ceux qui ont cru » ?

(13) Il s'agit de jeux de mots et de calembours que pratiquaient les Juifs en s'adressant au Prophète (paix et bénédiction d'Allah sur lui). En disant « Ra'inâ », ils donnaient l'impression de dire « favorise-nous », alors qu'en réalité ils insultaient le Prophète (Paix et bénédiction d'Allah sur lui), car ce terme arabe a un homonyme péjoratif qui signifie : « sottise » !

(14) Expression traduite littéralement et qui désigne la quantité infime (équivalent français : un cheveu, une goutte, une once, etc.) Le mot arabe فتيل désigne ici le petit fil, à peine perceptible, qui recouvre le sillon du noyau de la datte.



(52) Ce sont eux qu'Allah a maudits ; et celui qu'Allah maudit, jamais tu ne lui trouveras de soutien et d'allié.

(53) Auraient-ils ne serait-ce qu'une part de la souveraineté qu'ils n'en donneraient rien à personne, fût-ce le point creux sur un noyau de datte (naqîr).

(54) Envient-ils donc les gens pour les faveurs qu'Allah leur a dispensées ? Mais Nous avons tout aussi bien donné à la famille d'Abraham l'Écriture et la Sagesse, et leur avons donné un royaume immense.

(55) Certains d'entre eux ont cru en lui (Muhammad), d'autres se sont détournés de lui. Il leur

أُولَئِكَ الَّذِينَ لَعَنَهُمُ اللَّهُ وَمَنْ يَلْعَنِ اللَّهُ فَلَنْ تَجِدَ لَهُ نَصِيرًا ﴿٥٢﴾
 أَمْ لَهُمْ نَصِيبٌ مِنَ الْمُلْكِ فَإِذَا لَا يُؤْتُونَ النَّاسَ نَقِيرًا ﴿٥٣﴾ أَمْ
 يَحْسُدُونَ النَّاسَ عَلَى مَا آتَاهُمُ اللَّهُ مِنْ فَضْلِهِ فَقَدْ آتَيْنَا
 آلَ إِبْرَاهِيمَ الْكِتَابَ وَالْحِكْمَةَ وَآتَيْنَاهُمْ مُلْكًا عَظِيمًا ﴿٥٤﴾
 فَمِنْهُمْ مَنْ آمَنَ بِهِ وَمِنْهُمْ مَنْ صَدَعَنَّهُ وَكَفَىٰ بَجَهَنَّمَ سَعِيرًا ﴿٥٥﴾
 إِنَّ الَّذِينَ كَفَرُوا بِآيَاتِنَا سَوْفَ نُصَلِّيهِمْ نَارًا كَمَا نُصَلِّيَتْ
 جُلُودُهُمْ بِدَلَّتْهُمْ جُلُودًا أُخْرَاهَا لِيَذُوقُوا الْعَذَابَ إِنَّ اللَّهَ كَانَ
 عَزِيزًا حَكِيمًا ﴿٥٦﴾ وَالَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ سَنُدْخِلُهُمْ
 جَنَّاتٍ تَجْرِي مِنْ تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا أَبَدًا لَهُمْ فِيهَا
 أَزْوَاجٌ مُطَهَّرَةٌ وَهُمْ فِيهَا ظِلِيلًا ﴿٥٧﴾ * إِنَّ اللَّهَ يَأْمُرُكُمْ
 أَنْ تُؤَدُّوا الْأَمَانَاتِ إِلَىٰ أَهْلِهَا وَإِذَا حَكَمْتُمْ بَيْنَ النَّاسِ أَنْ
 تَحْكُمُوا بِالْعَدْلِ إِنَّ اللَّهَ نِعِمَّا يَعِظُكُمْ بِهِ إِنَّ اللَّهَ كَانَ سَمِيعًا
 بَصِيرًا ﴿٥٨﴾ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا أَطِيعُوا اللَّهَ وَأَطِيعُوا الرَّسُولَ وَأُولِي
 الْأَمْرِ مِنْكُمْ فَإِنْ تَنَازَعْتُمْ فِي شَيْءٍ فَرُدُّوهُ إِلَى اللَّهِ وَالرَّسُولِ إِنْ كُنْتُمْ
 تُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ ذَلِكَ خَيْرٌ وَأَحْسَنُ تَأْوِيلًا ﴿٥٩﴾

suffira de brûler dans la Géhenne incandescente. (56) Ceux qui ont mécru en Nos versets, Nous les ferons brûler dans un Feu où leurs peaux seront à chaque fois remplacées par d'autres, afin qu'ils goûtent le supplice. Allah est certes Tout-Puissant et Sage. (57) Et ceux qui ont cru et ont accompli les bonnes œuvres, Nous les ferons accéder à des jardins sous lesquels coulent les rivières, où ils séjourneront à jamais. Ils y auront des épouses purifiées et nous les ferons entrer sous de profonds ombrages. (58) Allah vous ordonne de restituer les dépôts (qui vous sont confiés) à leurs ayants droit et, quand vous avez à juger entre les gens, de juger équitablement. Allah vous incite à accomplir une bien noble action ! Allah est Celui Qui Entend Tout et Qui Voit Tout. (59) Ô vous qui avez cru ! Obéissez à Allah, obéissez au Messager et à ceux qui, d'entre vous, détiennent l'autorité. Et si vous tombez en désaccord à propos de quelque chose, vous le confierez à Allah et au Messager, si vous croyez en Allah et au Jour Dernier. Voilà qui est bien meilleur et aux conséquences plus heureuses.



(60) N'as-tu pas vu ceux qui prétendent avoir cru à ce qui t'a été révélé et à ce qui a été révélé avant toi ? Ils veulent se référer au jugement des fausses divinités (Tâghût) quand ordre leur fut donné de mécroire en elles. Et Satan veut les mener bien loin dans l'égarement.

(61) Quand il leur est dit : « Venez donc vers ce qu'Allah a révélé et vers le Messager ! » tu vois les hypocrites se détourner complètement de toi.

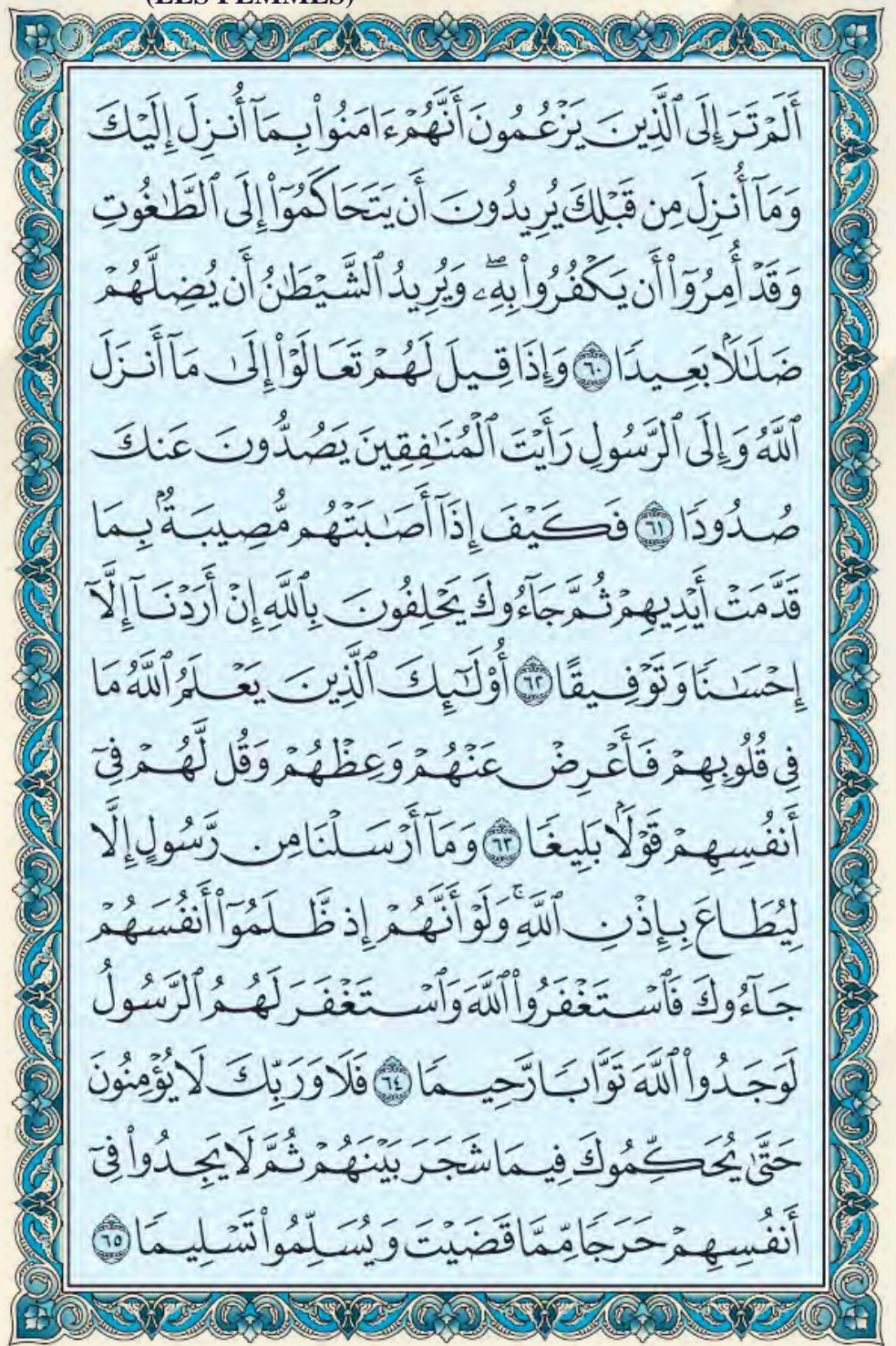
(62) Mais qu'en sera-t-il donc, quand un mal les frappera en contrepartie des actes qu'ils auront commis de leurs propres mains ? Ils viendront alors te

trouver et jureront par Allah : « Nous n'avons désiré rien d'autre que le bien et la bonne entente. »

(63) Ceux-là, Allah Sait ce qu'ils ont au fond de leurs cœurs. Alors, ne tente pas de les punir, mais sermonne-les et dis-leur discrètement des paroles persuasives.

(64) Nous n'avons envoyé aucun messenger sinon pour qu'il soit obéi avec la permission d'Allah. Et si, s'étant lésés eux-mêmes, ils étaient venus te trouver pour implorer le pardon d'Allah, et que le Messager ait demandé pour eux le pardon, ils auraient trouvé Allah Tout Absoluteur et Tout Miséricordieux.

(65) Certes non ! Par ton Seigneur ! Ils ne croiront pas tant qu'ils ne t'aient pas demandé de juger leurs différends, qu'ils n'aient ressenti aucune gêne de ce que tu auras prononcé comme verdict, et qu'ils ne s'y seront pas entièrement soumis.





(66) Et si Nous leur avions prescrit : « Tuez-vous vous-mêmes », ou « Quittez vos demeures », très peu d'entre eux seulement l'auraient fait. Et s'ils avaient exécuté ce à quoi ils étaient incités, c'eût été certainement bien mieux pour eux et leur foi en eût été plus solide.

(67) Nous leur aurions alors accordé Nous-même une très grande rétribution,

(68) et Nous les aurions orientés vers une voie droite.

(69) Ceux qui obéissent à Allah et au Messager seront les compagnons de ceux qu'Allah a comblés de Ses grâces : les

Prophètes, les véridiques, les martyrs et les vertueux. Est-il donc meilleurs compagnons que ceux-là ?

(70) Telle est la faveur d'Allah, et Allah suffit comme Sachant Tout.

(71) Ô vous qui avez cru ! Mettez-vous sur vos gardes ! Allez au combat par groupes détachés ou en masses.

(72) Il y aura certes parmi vous celui qui traîne (pour aller au combat) et qui, s'il vous arrive un malheur, dira : « C'est une grâce d'Allah que je n'aie pas été présent avec eux (au combat). »

(73) Mais si c'est une faveur d'Allah qui vous atteint, il dira, comme si aucun lien d'affection ne l'attachait à vous : « Ah ! Si seulement j'avais été avec eux ! J'aurais certainement récolté un butin énorme ! »

(74) Qu'ils combattent donc pour la cause d'Allah, ceux-là qui ont sacrifié la vie en ce bas monde à la vie dans l'autre monde ! Car celui qui combat pour la cause d'Allah, qu'il soit tué ou qu'il remporte la victoire, Nous lui accorderons une très grande rétribution.

وَلَوْ أَنَّا كَتَبْنَا عَلَيْهِمْ أَنْ اقْتُلُوا أَنْفُسَكُمْ أَوْ اخْرَجُوا مِنْ دِيَارِكُمْ مَا فَعَلُوهُ إِلَّا قَلِيلٌ مِنْهُمْ وَلَوْ أَنَّهُمْ فَعَلُوا مَا يُوعَظُونَ بِهِ لَكَانَ خَيْرًا لَهُمْ وَأَشَدَّ تَثْبِيثًا ﴿٦٦﴾ وَإِذَا لَأَتَيْنَهُمْ مِنْ لَدُنَّا أَجْرًا عَظِيمًا ﴿٦٧﴾ وَلَهَدَيْنَاهُمْ صِرَاطًا مُسْتَقِيمًا ﴿٦٨﴾ وَمَنْ يُطِيعِ اللَّهَ وَالرَّسُولَ فَأُولَٰئِكَ مَعَ الَّذِينَ أَنْعَمَ اللَّهُ عَلَيْهِمْ مِنَ النَّبِيِّينَ وَالصِّدِّيقِينَ وَالشُّهَدَاءِ وَالصَّالِحِينَ وَحَسُنَ أُولَٰئِكَ رَفِيقًا ﴿٦٩﴾ ذَلِكَ الْفَضْلُ مِنَ اللَّهِ وَكَفَىٰ بِاللَّهِ عِلْمًا ﴿٧٠﴾ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا خُذُوا حِذْرَكُمْ فَانفِرُوا ثُبَاتٍ أَوْ يَنْفِرُوا جَمِيعًا ﴿٧١﴾ وَإِنْ مِنْكُمْ لَمَنْ لَيُبَطِّئَنَّ فَإِنْ أَصَابَكُمْ مُصِيبَةٌ قَالَ قَدْ أَنْعَمَ اللَّهُ عَلَيَّ إِذْ لَمْ أَكُنْ مَعَهُمْ شَهِيدًا ﴿٧٢﴾ وَلَئِنْ أَصَابَكُمْ فَضْلٌ مِنَ اللَّهِ لَيَقُولَنَّ كَأَنْ لَمْ تَكُنْ بَيْنَكُمْ وَبَيْنَهُ مَوَدَّةٌ يَلَيْتَنِي كُنْتُ مَعَهُمْ فَأَفُوزَ فَوْزًا عَظِيمًا ﴿٧٣﴾ فَلْيُقَاتِلْ فِي سَبِيلِ اللَّهِ الَّذِينَ يَشْرُونَ الْحَيَاةَ الدُّنْيَا بِالْآخِرَةِ وَمَنْ يُقَاتِلْ فِي سَبِيلِ اللَّهِ فَيُقْتَلْ أَوْ يَغْلِبْ فَسَوْفَ نُؤْتِيهِ أَجْرًا عَظِيمًا ﴿٧٤﴾



(75) Et pourquoi ne combattiez-vous pas pour la cause d'Allah, et pour la cause des faibles parmi les hommes, les femmes et les enfants qui disent : « Ô Seigneur ! Fais-nous sortir de cette cité (peuplée) d'injustes, et envoie-nous de Ta part un protecteur, et envoie-nous de Ta part un allié ! »

(76) Ceux qui ont cru se battent pour la cause d'Allah, et ceux qui ont mécru se battent dans la voie des fausses divinités (Tâghût).⁽¹⁵⁾ Alors, battez-vous contre les suppôts de Satan, car les intrigues de Satan sont certes faibles.

(77) N'as-tu pas considéré ceux à qui il fut dit : « Cessez de

وَمَا لَكُمْ لَا تَقْتُلُونَ فِي سَبِيلِ اللَّهِ وَالْمُسْتَضْعَفِينَ مِنَ الرِّجَالِ
وَالنِّسَاءِ وَالْوِلْدَانِ الَّذِينَ يَقُولُونَ رَبَّنَا أَخْرِجْنَا مِنْ هَذِهِ الْقَرْيَةِ
الظَّالِمِ أَهْلِهَا وَاجْعَل لَّنَا مِن لَّدُنكَ وَلِيًّا وَاجْعَل لَّنَا مِن لَّدُنكَ نَصِيرًا
﴿٧٥﴾ الَّذِينَ آمَنُوا يُقَاتِلُونَ فِي سَبِيلِ اللَّهِ وَالَّذِينَ كَفَرُوا يُقَاتِلُونَ فِي
سَبِيلِ الطَّاغُوتِ فَقَاتِلُوا أَوْلِيَاءَ الشَّيْطَانِ إِنَّ كَيْدَ الشَّيْطَانِ
كَانَ ضَعِيفًا ﴿٧٦﴾ أَلَمْ تَرَ إِلَى الَّذِينَ قِيلَ لَهُمْ كُفُّوا أَيْدِيَكُمْ وَأَقِيمُوا
الصَّلَاةَ وَآتُوا الزَّكَاةَ فَلَمَّا كَتَبَ عَلَيْهِمُ الْقِتَالَ إِذَا فِرْقٌ مِّنْهُمْ
يَخْشَوْنَ النَّاسَ كَخَشْيَةِ اللَّهِ أَوْ أَشَدَّ خَشْيَةً وَقَالُوا رَبَّنَا لِمَ كَتَبْتَ
عَلَيْنَا الْقِتَالَ لَوْلَا أَخَّرْتَنَا إِلَىٰ أَجَلٍ قَرِيبٍ قُلْ مَتَاعُ الدُّنْيَا قَلِيلٌ
وَالْآخِرَةُ خَيْرٌ لِّمَنِ اتَّقَىٰ وَلَا تُظْلَمُونَ فَتِيلًا ﴿٧٧﴾ أَيْنَمَا تَكُونُوا
يُذَرِكُمْ الْمَوْتُ وَلَوْ كُنْتُمْ فِي بُرُوجٍ مُّشِيدَةٍ وَإِنْ تُصِبْهُمْ حَسَنَةٌ
يَقُولُوا هَذِهِ مِنْ عِنْدِ اللَّهِ وَإِنْ تُصِبْهُمْ سَيِّئَةٌ يَقُولُوا هَذِهِ مِنْ
عِنْدِكَ قُلْ كُلٌّ مِّنْ عِنْدِ اللَّهِ فَمَالِ هَؤُلَاءِ الْقَوْمِ لَا يَكَادُونَ يَفْقَهُونَ
حَدِيثًا ﴿٧٨﴾ مَا أَصَابَكَ مِنْ حَسَنَةٍ فَمِنَ اللَّهِ وَمَا أَصَابَكَ مِنْ سَيِّئَةٍ
فَمِنَ نَفْسِكَ وَأَرْسَلْنَاكَ لِلنَّاسِ رَسُولًا وَكَفَىٰ بِاللَّهِ شَهِيدًا ﴿٧٩﴾

combattre, accomplissez la Çalât et acquittez-vous de la Zakât. » Puis, une fois que le combat leur est prescrit, voilà qu'une partie d'entre eux se met à redouter les hommes comme on redoute Allah ou plus encore. Ils ont dit : « Seigneur ! Pourquoi nous as-Tu prescrit le combat ? Si Tu le reportais pour un délai proche? » Dis : « Les jouissances en ce bas monde sont de peu de poids mais l'autre monde est bien meilleur pour celui qui fait preuve de piété. » Et vous ne serez point lésés, pas même d'un fatîl.⁽¹⁶⁾

(78) Où que vous soyez, la mort vous atteindra, même si vous étiez dans des tours inexpugnables. Si quelque bien les atteint, ils disent : « Ceci vient d'Allah » et si quelque mal les frappe, ils disent : « Cela vient de toi. » Dis-leur alors : « Tout vient d'Allah. » Mais qu'ont donc ces gens qui ne comprennent que peu de ce qui leur est dit ?

(79) Tout bien qui t'atteint est d'Allah et tout mal qui te frappe est de toi. Nous t'avons envoyé aux hommes en Messenger, et Allah suffit comme Témoin.

(15) Nous traduisons différemment l'expression **في سبيل** dont déjà nous proposons deux transpositions « dans le chemin » et « pour la cause » (voir la note 84). Mais, ici, la variation se justifie par le parallèle entre Allah et les fausses divinités Tâghût, parallèle disproportionnel dans la mesure où ces dernières n'ont ni chemin digne de ce nom, ni cause comparable à celle d'Allah. C'est pourquoi nous avons traduit par « dans la voie des fausses divinités (Tâghût) ». Une voie où il est certain de se « dévoyer ».

(16) Le fil, à peine perceptible, qui se trouve dans le sillon d'un noyau de datte. Voir la note 14. Plus haut, l'expression est traduite dans le corps du texte (voir le verset 49).



(80) Celui qui obéit au Messenger a obéi à Allah, quant à ceux qui se détournent, Nous ne t'avons pas envoyé pour être leur gardien.

(81) Devant toi, ils disent : « Nous obéissons ! » Mais quand ils sortent de chez toi, certains d'entre eux passent la nuit à tramer autre chose que ce qu'ils t'ont dit. Allah écrit ce à quoi ils conspirent la nuit. Ne tente rien contre eux, mets ta confiance en Allah, car Allah te suffira comme Protecteur.

(82) Que ne méditent-ils donc le Coran ? S'il venait d'un autre qu'Allah, ils le trouveraient truffé de contradictions.

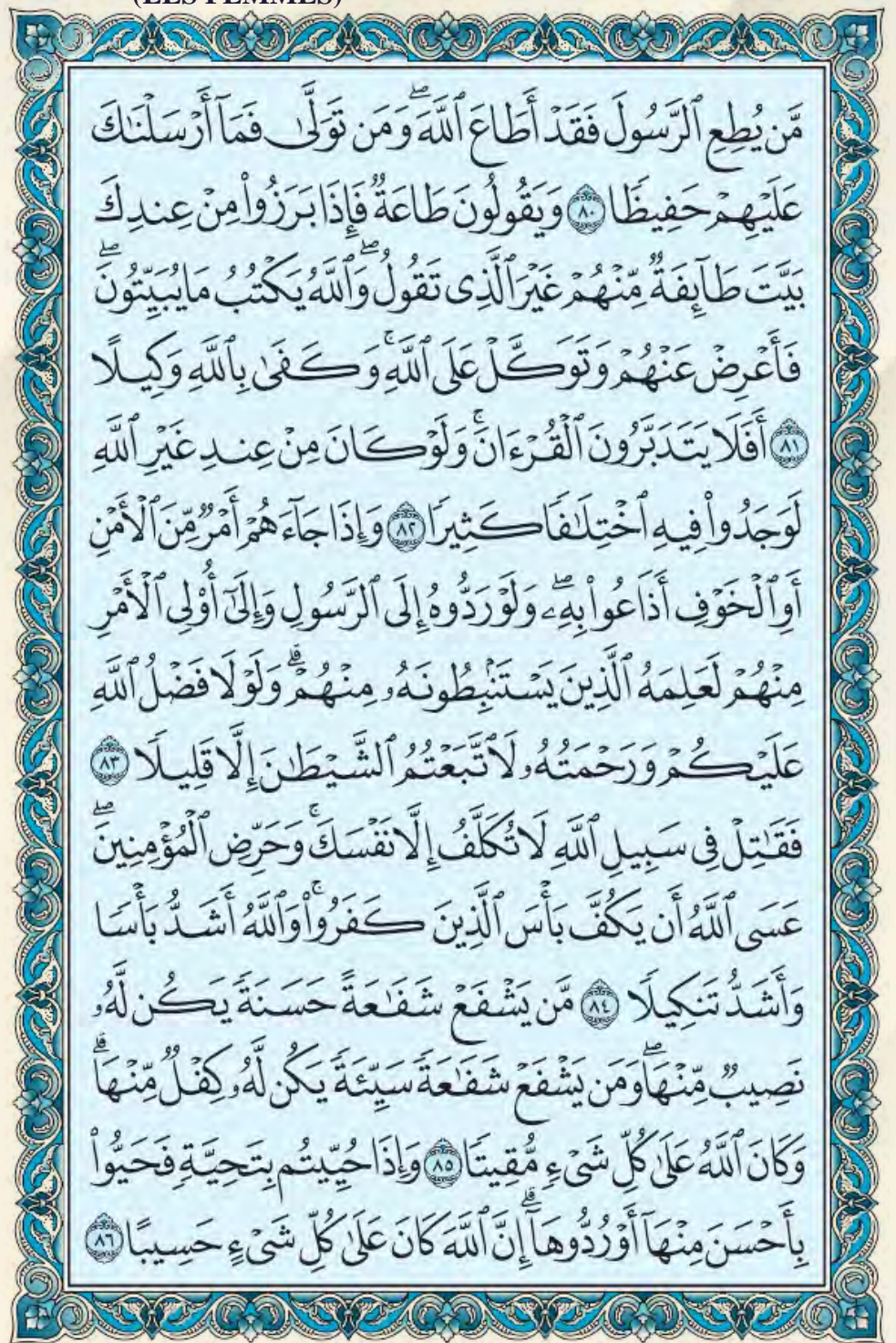
(83) Et lorsque leur parvient une

nouvelle, qu'elle soit rassurante ou alarmante, ils la répandent. S'ils la renvoyaient au Messenger et aux détenteurs de l'autorité parmi eux, ceux qui désirent tirer les choses au clair l'apprendraient de ces derniers. Sans les faveurs d'Allah sur vous et sans Sa miséricorde, vous auriez certainement suivi Satan, hors une minorité d'entre vous.

(84) Combats donc pour la cause d'Allah, tu n'as à assumer que ta propre responsabilité. Exhorte les croyants, peut-être Allah fera-t-Il cesser les hostilités de ceux qui ont mécru. Allah est autrement plus Fort quand Il sévit, et plus Sévère quand Il punit.

(85) Quiconque intercède pour une bonne cause aura une part (du bien qui en découle), et quiconque intercède pour une mauvaise cause aura une part de responsabilité (dans cette mauvaise intercession). Car Allah veille sur Toute chose.

(86) Lorsqu'il vous est adressé un salut, adressez-en un meilleur ou rendez le même salut. Allah prend en compte Toute chose.





(87) Allah ! Point d'autre divinité que Lui ! Il vous réunira inéluctablement le Jour de la Résurrection. Nul doute à ce sujet ! Et qui a parole plus véridique qu'Allah ?

(88) Qu'avez-vous donc à vous partager en deux clans à propos des hypocrites ? Allah les a pourtant renvoyés (à leur mécréance) pour les mauvaises actions qu'ils ont commises. Voulez-vous donc guider ceux qu'Allah a égarés ? Mais il ⁽¹⁷⁾ ne se trouvera point d'issue à celui qu'Allah égare.

(89) Ils auraient souhaité que vous mécroyiez comme ils ont mécréu, car alors vous seriez

pareils. Ne prenez donc pas d'alliés parmi eux avant qu'ils n'aient émigré dans le chemin d'Allah. S'ils se détournent, appréhendez-les et tuez-les là où vous les trouverez ; et ne prenez parmi eux ni allié ni soutien,

(90) hormis ceux qui rejoignent un clan auquel vous lie un pacte, ou ceux qui viennent vers vous avec un serrement au cœur, ne sachant pas s'ils doivent vous combattre ou bien combattre les leurs. Mais si Allah l'avait voulu, Il les aurait mobilisés contre vous, et ces derniers vous auraient combattus. Alors, s'ils gardent leurs distances par rapport à vous, ne vous combattent pas et vous proposent la paix, Allah ne vous laisse aucun chemin pour (déclencher contre eux) les hostilités.

(91) Vous en trouverez d'autres qui souhaitent gagner votre confiance et celle de leur propre peuple. Chaque fois qu'ils sont retournés vers l'idolâtrie ils y replongent tous. S'ils ne gardent pas leurs distances par rapport à vous, ne vous proposent pas la paix et n'arrêtent pas de vous inquiéter, alors attrapez-les et tuez-les là où vous les rencontrerez. Sur ceux-là, Nous vous avons dotés d'un pouvoir manifeste.

اللَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ لِيَجْمَعَنَّكُمْ إِلَى يَوْمِ الْقِيَامَةِ لَا رَيْبَ فِيهِ
وَمَنْ أَصْدَقُ مِنَ اللَّهِ حَدِيثًا ﴿٨٧﴾ * فَمَا لَكُمْ فِي الْمُنَافِقِينَ
فِتْنَيْنِ وَاللَّهُ أَرْكَسَهُمْ بِمَا كَسَبُوا أَتُرِيدُونَ أَنْ تَهْدُوا مَنْ
أَضَلَّ اللَّهُ وَمَنْ يَضِلَّ اللَّهُ فَلَنْ تَجِدَهُ سَبِيلًا ﴿٨٨﴾ وَذُؤَالُو تَكْفُرُونَ
كَمَا كَفَرُوا فَتَكُونُونَ سَوَاءً فَلَا تَتَّخِذُوا مِنْهُمْ أَوْلِيَاءَ حَتَّى
يُهَاجِرُوا فِي سَبِيلِ اللَّهِ فَإِنْ تَوَلَّوْا فَخُذُوهُمْ وَأَقْتُلُوهُمْ حَيْثُ
وَجَدْتُمُوهُمْ وَلَا تَتَّخِذُوا مِنْهُمْ وُليَاءَ وَلَا نَصِيرًا ﴿٨٩﴾ إِلَّا الَّذِينَ
يَصِلُونَ إِلَى قَوْمٍ بَيْنَكُمْ وَبَيْنَهُمْ مِثْقَلُ أُوْتَانٍ وَكَمْ حَصَرَتْ
صُدُورُهُمْ أَنْ يَقْتُلُوكُمْ أَوْ يَقْتُلُوا قَوْمَهُمْ وَلَوْ شَاءَ اللَّهُ
لَسَاطَهُمْ عَلَيْكُمْ فَلقَتَلُوكُمْ فَإِنْ اعْتَزَلُوكُمْ فَلَمْ يَقْتُلُوكُمْ
وَالْقَوَا إِلَيْكُمْ السَّلَامَ فَمَا جَعَلَ اللَّهُ لَكُمْ عَلَيْهِمْ سَبِيلًا ﴿٩٠﴾
سَتَجِدُونَ ءآخِرِينَ يُرِيدُونَ أَنْ يَأْمَنُوكُمْ وَيَأْمَنُوا قَوْمَهُمْ كُلَّ
مَارَدُوا إِلَى الْفِتْنَةِ أُرْكَسُوا فِيهَا فَإِنْ لَمْ يَعْتَزِلُوكُمْ وَيُلْقُوا
إِلَيْكُمْ السَّلَامَ وَيَكْفُوا أَيْدِيَهُمْ فَخُذُوهُمْ وَأَقْتُلُوهُمْ حَيْثُ
تَقْتُلُوهُمْ وَأُولَئِكَ جَعَلْنَا لَكُمْ عَلَيْهِمْ سُلْطَانًا مُبِينًا ﴿٩١﴾

(17)

Nous avons traduit « tu » par la forme impersonnelle « il ». Car nous pensons que s'il y a passage du « vous » à « tu » dans le verset, ce n'est pas pour s'adresser au Prophète après s'être adressé aux deux clans partagés à propos des hypocrites. Il s'agit plutôt d'un « tu » appelé en grammaire la personne « éthique », c'est-à-dire que l'on peut remplacer par « nous », « on », etc., et qui désigne les hommes en général.



(92) Un croyant n'a pas à tuer un autre croyant, sauf par erreur. Celui qui tue un croyant par erreur devra affranchir un esclave croyant et remettre le prix du sang à sa famille, si celle-ci ne décide pas de le céder en charité. Si (le défunt) est membre d'un groupe ennemi et qu'il soit croyant, vous devrez affranchir un esclave croyant. S'il est membre d'un clan auquel vous lie un pacte, vous paierez dans ce cas le prix du sang à sa famille et affranchirez un esclave croyant. Celui qui n'en a pas les moyens jeûnera deux mois successifs en signe de repentance et de retour à Allah. Allah est Omniscient et Sage.

وَمَا كَانَ لِمُؤْمِنٍ أَنْ يَقْتُلَ مُؤْمِنًا إِلَّا خَطَاً وَمَنْ قَتَلَ
مُؤْمِنًا خَطَاً فَتَحْرِيرُ رَقَبَةٍ مُؤْمِنَةٍ وَدِيَةٌ مُسَلَّمَةٌ
إِلَىٰ أَهْلِهِ إِلَّا أَنْ يَصَدَّقُوا فَإِنْ كَانَ مِنْ قَوْمٍ عَدُوٍّ
لَكُمْ وَهُوَ مُؤْمِنٌ فَتَحْرِيرُ رَقَبَةٍ مُؤْمِنَةٍ وَإِنْ كَانَ
مِنْ قَوْمٍ بَيْنَكُمْ وَبَيْنَهُمْ مِيثَاقٌ فَدِيَةٌ مُسَلَّمَةٌ إِلَىٰ
أَهْلِهِ وَتَحْرِيرُ رَقَبَةٍ مُؤْمِنَةٍ فَمَنْ لَمْ يَجِدْ فَصِيَامُ
شَهْرَيْنِ مُتَابِعَيْنِ تَوْبَةً مِّنَ اللَّهِ وَكَانَ اللَّهُ
عَلِيمًا حَكِيمًا ﴿٩٢﴾ وَمَنْ يَقْتُلْ مُؤْمِنًا مُّتَعَمِّدًا
فَجَزَاءُوهٗ جَهَنَّمَ خَالِدًا فِيهَا وَغَضِبَ اللَّهُ عَلَيْهِ
وَلَعَنَهُ وَأَعَدَّ لَهُ عَذَابًا عَظِيمًا ﴿٩٣﴾ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ
آمَنُوا إِذَا ضَرَبْتُمْ فِي سَبِيلِ اللَّهِ فَتَبَيَّنُوا وَلَا تَقُولُوا
لِمَنْ أَلْقَىٰ إِلَيْكُمُ السَّلَامَ لَسْتَ مُؤْمِنًا تَبَتَّغُونَ
عَرَضَ الْحَيَاةِ الدُّنْيَا فَعِنْدَ اللَّهِ مَغَانِمٌ كَثِيرَةٌ
كَذَٰلِكَ كُنْتُمْ مِّن قَبْلُ فَمَنْ أَلَّ اللَّهُ عَلَيْكُم
فَتَبَيَّنُوا إِنَّ اللَّهَ كَانَ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرًا ﴿٩٤﴾

(93) Celui qui tue délibérément un croyant aura pour punition la Géhenne, où il séjournera pour l'éternité. Allah le frappera de Sa colère, le maudira et lui préparera un terrible supplice.

(94) Ô vous qui avez cru ! Quand vous partez combattre pour la cause d'Allah, soyez lucides dans vos actions, et ne dites pas à celui qui vous adresse le salut (en musulman) : « Tu n'es point croyant ! » (uniquement) parce que vous convoitez les richesses de ce bas monde. (Sachez qu') auprès d'Allah se trouvent des butins en abondance. Vous-mêmes étiez ainsi auparavant, puis Allah vous a comblés de Ses grâces. Soyez donc lucides dans vos actions, car Allah est de Tout ce que vous faites Informé.



(95) Ceux des croyants qui restent en arrière,⁽¹⁸⁾ excepté les infirmes, ne sauraient égaler (en mérite) ceux qui luttent dans le chemin d'Allah par leurs biens et leurs vies. Allah a promu ceux qui luttent par leurs biens et leurs vies à un rang supérieur par rapport à ceux qui sont restés en arrière. Et à chacun (des croyants) Allah a promis la plus belle des récompenses ; mais Il a élevé les combattants à une dignité supérieure par rapport à ceux qui sont restés en arrière en leur réservant une récompense infiniment plus grande.

(96) (Il les a élevés) à des rangs venant de Lui, et (leur a accordé)

لَا يَسْتَوِي الْقَاعِدُونَ مِنَ الْمُؤْمِنِينَ غَيْرُ أُولِي الضَّرَرِ وَالْمُجَاهِدُونَ فِي سَبِيلِ اللَّهِ بِأَمْوَالِهِمْ وَأَنْفُسِهِمْ فَضَّلَ اللَّهُ الْمُجَاهِدِينَ بِأَمْوَالِهِمْ وَأَنْفُسِهِمْ عَلَى الْقَاعِدِينَ دَرَجَةً وَلَا وَعَدَ اللَّهُ الْحُسْنَىٰ وَفَضَّلَ اللَّهُ الْمُجَاهِدِينَ عَلَى الْقَاعِدِينَ أَجْرًا عَظِيمًا ﴿٩٥﴾ دَرَجَاتٍ مِّنْهُ وَمَغْفِرَةً وَرَحْمَةً وَكَانَ اللَّهُ غَفُورًا رَّحِيمًا ﴿٩٦﴾ إِنَّ الَّذِينَ تَوَقَّعُوا الْمَلَائِكَةَ ظَالِمِي أَنْفُسِهِمْ قَالُوا لَوْ أَرِينَا مَا نَكُنَّا مَسْتَضْعَفِينَ فِي الْأَرْضِ قَالُوا أَلَمْ تَكُنْ أَرْضُ اللَّهِ وَسِعَةً فَتُهَاجِرُوا فِيهَا فَأُولَٰئِكَ مَا لَهُمْ جَهَنَّمُ وَسَاءَتْ مَصِيرًا ﴿٩٧﴾ إِلَّا الْمُسْتَضْعَفِينَ مِنَ الرِّجَالِ وَالنِّسَاءِ وَالْوِلْدَانِ لَا يَسْتَطِيعُونَ حِيلَةً وَلَا يَهْتَدُونَ سَبِيلًا ﴿٩٨﴾ فَأُولَٰئِكَ عَسَى اللَّهُ أَن يَعْفُو عَنْهُمْ وَكَانَ اللَّهُ غَفُورًا رَّحِيمًا ﴿٩٩﴾ وَمَنْ يُهَاجِرْ فِي سَبِيلِ اللَّهِ يَجِدْ فِي الْأَرْضِ مُرَغَمًا كَثِيرًا وَسِعَةً وَمَنْ يُخْرَجْ مِنْ بَيْتِهِ مُهَاجِرًا إِلَى اللَّهِ وَرَسُولِهِ ثُمَّ يُدْرِكْهُ الْمَوْتُ فَقَدْ وَقَعَ أَجْرُهُ عَلَى اللَّهِ وَكَانَ اللَّهُ غَفُورًا رَّحِيمًا ﴿١٠٠﴾ وَإِذَا ضَرَبْتُمْ فِي الْأَرْضِ فَلَيْسَ عَلَيْكُمْ جُنَاحٌ أَنْ تَقْصُرُوا مِنَ الصَّلَاةِ إِنْ خِفْتُمْ أَن يَفْتِنَكُمُ الَّذِينَ كَفَرُوا إِنْ الْكٰفِرِينَ كَانُوا كَكُمْ عَدُوًّا مُّبِينًا ﴿١٠١﴾

un pardon et une miséricorde, car Allah est Absoluteur et Tout Miséricordieux !

(97) Ceux qui se sont lésés eux-mêmes verront les Anges reprendre leurs âmes en disant : « En quoi étiez-vous donc ? »⁽¹⁹⁾ « Nous étions faibles sur terre », répondront-ils. (Les Anges demanderont alors) : « La terre d'Allah n'était-elle donc pas assez vaste pour que vous émigriez ? » Ceux-là auront pour séjour la Géhenne et quel horrible sort !

(98) À l'exception des faibles parmi les hommes, les femmes et les enfants, incapables qu'ils sont de trouver (tout seuls) les issues et les voies.

(99) À ceux-là, Allah accordera peut-être le pardon, car Allah est Absoluteur et Tout Miséricordieux.

(100) Celui qui émigre pour la cause d'Allah, trouvera sur terre maints refuges et de vastes richesses. Et celui qui quitte sa demeure pour émigrer vers Allah et Son Messager, mais que la mort surprend (en cours de route), sa récompense est (assurée) auprès d'Allah. Allah est, certes, Absoluteur et Tout Miséricordieux.

(101) Lorsque vous parcourez la terre, il ne vous sera pas fait grief de raccourcir la Çalât, si vous craignez d'être défiés par ceux qui ont mécru. Les mécréants, en effet, sont pour vous un ennemi avéré.

(18) Entendons ici par « ceux qui restent en arrière » : ceux qui restent chez eux et ne partent pas en guerre quand les appelle le devoir sacré de lutter au service d'Allah.

(19) Nous avons traduit par « En quoi étiez-vous ? » car la question des Anges ne porte pas sur le lieu mais plutôt sur la situation des hommes auxquels ils s'adressent. La question est en vérité la suivante : « En quelle religion étiez-vous ? Étiez-vous croyants ou mécréants ? »



(102) Et lorsque tu es parmi (tes troupes) et que tu dois les diriger dans l'accomplissement de la Çalât, que certains se tiennent debout à tes côtés en tenant leurs armes. Leur prosternation achevée, ils devront passer derrière vous pour que viennent d'autres qui n'ont pas encore accompli la Çalât. Qu'ils l'accomplissent avec toi en restant vigilants et en tenant leurs armes. Les mécréants aimeraient tant vous voir distraits au point d'en oublier vos armes et vos bagages. Ils vous tomberaient alors dessus d'un seul coup. Il ne vous sera pas fait grief si, gênés par la pluie ou souffrants, vous déposez vos

armes. Mais restez toujours vigilants. Allah a préparé aux mécréants un supplice humiliant.

(103) Lorsque vous aurez accompli la Çalât, invoquez Allah, debout, assis ou étendus sur le côté. Une fois la sécurité retrouvée, accomplissez la Çalât (d'une façon normale), car la Çalât est pour les croyants une prescription déterminée dans le temps.

(104) Ne lâchez pas pied en affrontant les ennemis. Car si vous souffrez, ils souffrent comme vous. Mais vous espérez d'Allah ce que, quant à eux, ils ne sauraient espérer. Allah est Omniscient et Sage !

(105) Nous avons fait descendre (en révélation) vers toi le Livre de la vérité pour que tu juges entre les hommes par (les enseignements) qu'Allah t'a révélés. Ne sois donc pas le défenseur des traîtres.

وَإِذَا كُنْتَ فِيهِمْ فَأَقَمْتَ لَهُمُ الصَّلَاةَ فَلْتَقُمْ طَآئِفَةٌ مِّنْهُمْ مَعَكَ وَلْيَأْخُذُوا أَسْلِحَتَهُمْ فَإِذَا سَجَدُوا فَلْيَكُونُوا مِنْ وَرَائِكُمْ وَلْتَأْتِ طَآئِفَةٌ أُخْرَى لَمْ يُصَلُّوا فَلْيُصَلُّوا مَعَكَ وَلْيَأْخُذُوا حِذْرَهُمْ وَأَسْلِحَتَهُمْ وَذَ الَّذِينَ كَفَرُوا لَوْ تَغْفُلُونَ عَنْ أَسْلِحَتِكُمْ وَأَمْتِعَتِكُمْ فَيَمِيلُونَ عَلَيْكُمْ مَّيْلَةً وَاحِدَةً وَلَا جَنَاحَ عَلَيْكُمْ إِنْ كَانَ بِكُمْ أَدَى مِّن مَّطَرٍ أَوْ كُنْتُمْ مَّرْضَى أَنْ تَضَعُوا أَسْلِحَتَكُمْ وَخُذُوا حِذْرَكُمْ إِنَّ اللَّهَ أَعَدَّ لِلْكَافِرِينَ عَذَابًا مُّهِينًا ﴿١٠٢﴾
فَإِذَا قَضَيْتُمُ الصَّلَاةَ فَادْكُرُوا اللَّهَ قِيَمًا وَقُعودًا وَعَلَى جُنُوبِكُمْ فَإِذَا اطْمَأْنَنْتُمْ فَأَقِيمُوا الصَّلَاةَ إِنَّ الصَّلَاةَ كَانَتْ عَلَى الْمُؤْمِنِينَ كِتَابًا مَّوْقُوتًا ﴿١٠٣﴾ وَلَا تَهِنُوا فِي ابْتِغَاءِ الْقُوَّةِ إِنْ تَكُونُوا تَالِمُونَ فَإِنَّهُمْ يَتَالَمُونَ كَمَا تَتَالَمُونَ وَتَرْجُونَ مِنَ اللَّهِ مَا لَا يَرْجُونَ وَكَانَ اللَّهُ عَلِيمًا حَكِيمًا ﴿١٠٤﴾ إِنَّا أَنْزَلْنَا إِلَيْكَ الْكِتَابَ بِالْحَقِّ لِتَحْكُمَ بَيْنَ النَّاسِ بِمَا أَرَبَكَ اللَّهُ وَلَا تَكُنْ لِلْخَائِنِينَ خَصِيمًا ﴿١٠٥﴾



(106) Et implore pour toi le pardon d'Allah, car Allah est Absoluteur et Tout Miséricordieux.

(107) Et n'argumente pas en faveur de ceux qui se trahissent eux-mêmes. Allah n'aime pas le traître déterminé et le pécheur obstiné.⁽²⁰⁾

(108) Ils font tout pour se cacher des hommes mais ne font rien pour se cacher d'Allah. Il est pourtant avec eux quand, la nuit, ils tiennent des propos qu'Il n'agrée pas. Allah, (par Son savoir), Cerne ce qu'ils font.

(109) Voilà donc que vous plaidez pour eux dans ce bas monde. Mais alors qui plaidera pour eux

au Jour de la Résurrection ? Et qui sera leur défenseur ?

(110) Celui qui commet un méfait ou se lèse lui-même, puis implore le pardon, trouvera qu'Allah est Absoluteur et Tout Miséricordieux.

(111) Et celui qui commet un péché l'aura commis contre lui-même. Allah est Omniscient et Sage.

(112) Et celui qui se rend coupable d'une faute ou d'un péché puis en accuse un innocent assumera une injustice et un péché flagrant.

(113) Sans la faveur et la grâce d'Allah envers toi, un groupe d'entre eux aurait tenté de t'égarer. Mais ils ne font que s'égarer eux-mêmes et ne sauraient en rien te nuire. Allah a fait descendre (en révélation) sur toi le Livre et la Sagesse, et t'a enseigné ce que tu ne savais pas. Et la faveur d'Allah est, envers toi, vraiment immense.

وَأَسْتَغْفِرِ اللَّهَ إِنَّ اللَّهَ كَانَ غَفُورًا رَحِيمًا ﴿١٠٦﴾ وَلَا تَجِدَلْ
عَنِ الَّذِينَ يَخْتَابُونَ أَنفُسَهُمْ إِنَّ اللَّهَ لَا يُحِبُّ مَن كَانَ
خَوَّانًا أَثِيمًا ﴿١٠٧﴾ يَسْتَخْفُونَ مِنَ النَّاسِ وَلَا يَسْتَخْفُونَ
مِنَ اللَّهِ وَهُوَ مَعَهُمْ إِذْ يُبَيِّتُونَ مَا لَا يَرْضَى مِنَ الْقَوْلِ
وَكَانَ اللَّهُ بِمَا يَعْمَلُونَ مُحِيطًا ﴿١٠٨﴾ هَآأَنْتُمْ هَآؤُلَآءِ
جَدَلْتُمْ عَنْهُمْ فِي الْحَيَوةِ الدُّنْيَا فَمَنْ يُجِدِلِ اللَّهَ عَنْهُمْ
يَوْمَ الْقِيَمَةِ أَم مَّن يَكُونُ عَلَيْهِمْ وَكِيلًا ﴿١٠٩﴾ وَمَن يَعْمَلْ
سُوءًا أَوْ يَظْلِمِ نَفْسَهُ ثُمَّ يَسْتَغْفِرِ اللَّهَ يَجِدِ اللَّهَ غَفُورًا
رَّحِيمًا ﴿١١٠﴾ وَمَن يَكْسِبِ إِثْمًا فَإِنَّمَا يَكْسِبُهُ وَعَلَىٰ نَفْسِهِ
وَكَانَ اللَّهُ عَلِيمًا حَكِيمًا ﴿١١١﴾ وَمَن يَكْسِبِ خَطِيئَةً
أَوْ إِثْمًا ثُمَّ يَرْمِ بِهِ بَرِيئًا فَقَدِ احْتَمَلَ بُهْتَانًا وَإِثْمًا مُّبِينًا
﴿١١٢﴾ وَلَوْ لَا فَضْلُ اللَّهِ عَلَيْكَ وَرَحْمَتُهُ وَهَمَّتْ طَآئِفَةٌ مِّنْهُمْ
أَن يَظْلُمُواكَ وَمَا يُظْلَمُونَ إِلَّا أَنفُسُهُمْ وَمَا يَضُرُّوكَ
مِن شَيْءٍ وَأَنزَلَ اللَّهُ عَلَيْكَ الْكِتَابَ وَالْحِكْمَةَ وَعَلَّمَكَ
مَا لَمْ تَكُن تَعْلَمُ وَكَانَ فَضْلُ اللَّهِ عَلَيْكَ عَظِيمًا ﴿١١٣﴾

(20) Nous avons ajouté les deux adjectifs « déterminé » et « obstiné » à, respectivement, « traître » خَوَّانٌ et « pécheur » أَثِيمٌ pour traduire la forme intensive de ces deux adjectifs arabes.



(114) Il n'est aucun bien dans beaucoup de leurs secrètes conspirations, sauf à ordonner une charité, un acte de bien ou une réconciliation entre les hommes. Celui qui agit de la sorte, souhaitant la satisfaction d'Allah, Nous lui accorderons une très grande récompense.

(115) Et celui qui entre en dissidence avec le Messenger, après que le droit chemin s'est nettement distingué pour lui, et qui suit un autre chemin que celui des croyants, Nous le dirigerons vers ce qu'il s'est choisi lui-même, et le ferons brûler dans la Géhenne. Et quel horrible sort !

(116) Allah ne pardonne pas que

* لَا خَيْرَ فِي كَثِيرٍ مِّنْ نَّجْوَاهُمْ إِلَّا مَنْ أَمَرَ بِصَدَقَةٍ
أَوْ مَعْرُوفٍ أَوْ إِصْلَاحٍ بَيْنَ النَّاسِ وَمَن يَفْعَلْ ذَلِكَ
أَبْتِغَاءَ مَرْضَاتِ اللَّهِ فَسَوْفَ نُؤْتِيهِ أَجْرًا عَظِيمًا ﴿١١٤﴾ وَمَن
يُشَاقِقِ الرَّسُولَ مِن بَعْدِ مَا تَبَيَّنَ لَهُ الْهُدَىٰ وَيَتَّبِعْ غَيْرَ
سَبِيلِ الْمُؤْمِنِينَ نُوَلِّهِ مَا تَوَلَّىٰ وَنُصَلِّهِ ۗ جَهَنَّمَ وَسَاءَتْ
مَصِيرًا ﴿١١٥﴾ إِنَّ اللَّهَ لَا يَغْفِرُ لِمَن يُشْرِكْ بِهِ ۗ وَيَغْفِرُ لِمَن يَشَاءُ
ذَلِكَ لِمَن يَشَاءُ ۗ وَمَن يُشْرِكْ بِاللَّهِ فَقَدْ ضَلَّ ضَلَالًا
بَعِيدًا ﴿١١٦﴾ إِن يَدْعُونَ مِن دُونِهِ ۖ إِلَّا إِنثًا وَإِن يَدْعُونَ
إِلَّا الشَّيْطَانَ مَرِيدًا ﴿١١٧﴾ لَعَنَهُ اللَّهُ وَقَالَ لَأَتَّخِذَنَّ مِنْ
عِبَادِكَ نَصِيبًا مَّفْرُوضًا ﴿١١٨﴾ وَلَا أَضِلَّهُمْ وَلَا أُضِلُّهُمْ وَلَا
أَمُرُهُمْ فَلْيَبْتَئِكُنَّ ۗ آذَانَ الْأَنْعَامِ وَلَا أَمْرَهُمْ
فَلْيُغَيِّرَنَّ خَلْقَ اللَّهِ وَمَن يَتَّخِذِ الشَّيْطَانَ وَلِيًّا مِّن
دُونِ اللَّهِ فَقَدْ خَسِرَ خُسْرَانًا مُّبِينًا ﴿١١٩﴾ يَعِدُهُمْ
وَيُمْنِيهِمْ ۗ وَمَا يَعِدُهُمُ الشَّيْطَانُ إِلَّا غُرُورًا ﴿١٢٠﴾ أُولَٰئِكَ
مَأْوَاهُمْ جَهَنَّمَ وَلَا يَجِدُونَ عَنْهَا مَحِيصًا ﴿١٢١﴾

Lui soit associé quoi que ce soit et pardonne (tout autre péché) à qui Il veut. Et celui qui donne des associés à Allah s'est égaré et est allé très loin dans l'égarement.

(117) Ils n'invoquent, en dehors de Lui, que des divinités féminines et n'invoquent que Satan le Rebelle.

(118) Allah l'a maudit, et (Satan) a dit : « Je m'attribuerai sûrement une partie déterminée de Tes serviteurs.

(119) Certes je les égarerai et les nourrirai d'illusions. Je leur donnerai des ordres, et ils fendront les oreilles du bétail, je leur donnerai des ordres, et ils défigureront les créatures d'Allah. » Et celui qui prend pour maître Satan plutôt qu'Allah est voué à la perdition la plus évidente.

(120) Il leur fait des promesses, les nourrit d'espoirs vains, mais Satan ne saurait faire que promesses fallacieuses.

(121) Ceux-là auront pour refuge la Géhenne, et ils ne trouveront aucune issue leur permettant d'y échapper.



(122) Et ceux qui ont cru et ont accompli les bonnes œuvres, Nous les ferons accéder à des jardins sous lesquels coulent les rivières, où ils séjourneront à jamais. Telle est la promesse d'Allah. Est-il plus véridique qu'Allah dans Ses Paroles ?

(123) Cela ne sera dû ni à vos espérances ni aux espérances des gens du Livre : celui qui commet un forfait en recevra la rétribution, et il ne trouvera, en dehors d'Allah, ni allié ni soutien.

(124) Et ceux qui, hommes ou femmes, accomplissent les bonnes œuvres en (vrais) croyants, ceux-là entreront au Paradis et ne seront point lésés,

pas même d'un naqîr (le point creux sur un noyau de datte).

(125) Et qui a meilleure religion que celui-là qui se soumet entièrement à Allah, tout en faisant le bien et en suivant la tradition d'Abraham, le vrai monothéiste ? Car Allah avait pris Abraham pour ami proche !

(126) À Allah appartient ce qu'il y a dans les cieux et sur terre. Et, de par Son savoir, Allah Cerne Toute chose.

(127) Ils t'interrogent à propos des verdicts décrétés (fatwas) concernant les femmes. Dis : « Allah prononce pour vous Son verdict à leur sujet. (À cela s'ajoute le verdict concernant) ce qui vous est déjà récité dans le Livre au sujet des femmes orphelines, auxquelles vous ne remettez pas ce qui leur est dû et que vous désirez épouser vous-mêmes ; et (encore le verdict concernant) les mineurs sans protection. » Conduisez-vous envers les orphelins avec équité, car tout ce que vous faites de bien, Allah le Sait parfaitement.

وَالَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ سَنُدْخِلُهُمْ جَنَّاتٍ
تَجْرِي مِنْ تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا أَبَدًا وَعْدَ اللَّهِ
حَقًّا وَمَنْ أَصْدَقُ مِنَ اللَّهِ قِيلًا ﴿١٢٢﴾ لَيْسَ بِأَمَانِيِّكُمْ
وَلَا أَمَانِي أَهْلِ الْكِتَابِ مَنْ يَعْمَلْ سُوءًا يُجْزَ بِهِ
وَلَا يَجِدْ لَهُ مِنْ دُونِ اللَّهِ وَلِيًّا وَلَا نَصِيرًا ﴿١٢٣﴾ وَمَنْ
يَعْمَلْ مِنَ الصَّالِحَاتِ مِنْ ذَكَرٍ أَوْ أَنْثَىٰ وَهُوَ مُؤْمِنٌ
فَأُولَٰئِكَ يَدْخُلُونَ الْجَنَّةَ وَلَا يُظْلَمُونَ نَقِيرًا ﴿١٢٤﴾ وَمَنْ
أَحْسَنُ دِينًا مِمَّنْ أَسْلَمَ وَجْهَهُ لِلَّهِ وَهُوَ مُحْسِنٌ وَاتَّبَعَ
مِلَّةَ إِبْرَاهِيمَ حَنِيفًا وَاتَّخَذَ اللَّهُ إِبْرَاهِيمَ خَلِيلًا ﴿١٢٥﴾ وَلِلَّهِ
مَا فِي السَّمَوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ وَكَانَ اللَّهُ بِكُلِّ شَيْءٍ
مُّحِيطًا ﴿١٢٦﴾ وَيَسْتَفْتُونَكَ فِي النِّسَاءِ قُلِ اللَّهُ يُفْتِيكُمْ
فِيهِنَّ وَمَا يُتْلَىٰ عَلَيْكُمْ فِي الْكِتَابِ فِي يَتِمَى النِّسَاءِ
الَّتِي لَا تُوْتُونَهُنَّ مَا كُتِبَ لَهُنَّ وَتَرْعَبُونَ أَنْ تَنْكِحُوهُنَّ
وَالْمُسْتَضَعِّفِينَ مِنَ الْوَالِدِينَ وَأَنْ تَقُومُوا لِلْيَتَامَىٰ بِالْقِسْطِ
وَمَا تَفْعَلُوا مِنْ خَيْرٍ فَإِنَّ اللَّهَ كَانَ بِهِ عَلِيمًا ﴿١٢٧﴾



(128) Et si une femme craint de son mari qu'il la délaisse ou la néglige, il n'y a aucun péché à ce qu'ils trouvent, tous les deux, un moyen de réconciliation. Se réconcilier est toujours meilleur, car les êtres sont enclins à l'égoïsme. Et si vous faites le bien et avez la piété, alors Allah est, de ce que vous faites, Informé.

(129) Vous ne saurez être équitables avec vos femmes, même si vous vous y employez avec soin. Ne penchez donc pas entièrement vers l'une, pour laisser l'autre comme suspendue. Mais si vous rétablissez de bons rapports et avez la piété, Allah alors est Absoluteur et Tout

وإن امرأة خافت من بعلها نشوزاً أو إعراضاً فلا جناح
عليهما أن يَصِلِحَا بَيْنَهُمَا صِدْحاً وَالصُّلْحُ خَيْرٌ
وَأَحْضَرْتِ الْأَنْفُسَ الشُّحَّ وَإِنْ تُحْسِنُوا وَتَتَّقُوا فَإِنَّ اللَّهَ
كَانَ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرًا ١٢٨ وَلَنْ تَسْتَطِيعُوا أَنْ تَعْدِلُوا
بَيْنَ النِّسَاءِ وَلَوْ حَرَصْتُمْ فَلَا تَمِيلُوا كُلَّ الْمِيلِ فَتَدْرُوهَا
كَالْمُعَلَّقَةِ وَإِنْ تُصْلِحُوا وَتَتَّقُوا فَإِنَّ اللَّهَ كَانَ
غَفُورًا رَحِيمًا ١٢٩ وَإِنْ يَتَفَرَّقَا يُغْنِ اللَّهُ كُلًّا مِنْ سَعَتِهِ
وَكَانَ اللَّهُ وَاسِعًا حَكِيمًا ١٣٠ وَلِلَّهِ مَا فِي السَّمَوَاتِ
وَمَا فِي الْأَرْضِ وَلَقَدْ وَصَّيْنَا الَّذِينَ أُوتُوا الْكِتَابَ مِنْ
قَبْلِكُمْ وَإِيَّاكُمْ أَنْ اتَّقُوا اللَّهَ وَإِنْ تَكْفُرُوا فَإِنَّ لِلَّهِ
مَا فِي السَّمَوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ وَكَانَ اللَّهُ غَنِيًّا حَمِيدًا
١٣١ وَلِلَّهِ مَا فِي السَّمَوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ وَكَفَى بِاللَّهِ وَكِيلًا
١٣٢ إِنْ يَشَاءُ يُدْهِبْكُمْ أَيُّهَا النَّاسُ وَيَأْتِ بِآخَرِينَ وَكَانَ
اللَّهُ عَلَى ذَلِكَ قَدِيرًا ١٣٣ مَنْ كَانَ يُرِيدُ ثَوَابَ الدُّنْيَا فَعِنْدَ اللَّهِ
ثَوَابُ الدُّنْيَا وَالْآخِرَةِ وَكَانَ اللَّهُ سَمِيعًا بَصِيرًا ١٣٤

Miséricordieux.

(130) Et s'ils se séparent (les deux conjoints), Allah, de par Ses largesses, compensera à chacun ce qu'il aura perdu. Allah est Large et Sage.

(131) À Allah appartient tout ce qu'il y a dans les cieux et sur terre. Nous avons recommandé à ceux qui ont reçu le Livre avant vous, ainsi qu'à vous-mêmes : « Craignez Allah ! » Et si vous mécroyez, (sachez qu') à Allah appartient ce qu'il y a dans les cieux et sur terre. Allah se passe de Tout et il est Digne de Toutes Louanges.

(132) À Allah appartient ce qu'il y a dans les cieux et sur terre, et Allah suffit comme Protecteur.

(133) S'Il voulait, Il vous réduirait à néant, ô hommes, et Il en ferait venir d'autres! Car Allah est, de cela, Infiniment Capable.

(134) Et quiconque veut la récompense de ce bas monde, (qu'il sache que) c'est auprès d'Allah que se trouvent et la récompense de ce monde et celle de l'autre. Et Allah Entend Tout et Voit Tout.



(135) Ô vous qui avez cru ! Soyez justes en étant témoins conformément (aux prescriptions) d'Allah, quitte à témoigner contre vous-mêmes, contre vos deux parents ou vos proches, qu'il s'agisse d'un riche ou d'un pauvre, car Allah est plus apte à (veiller à leurs intérêts). Ne suivez donc pas vos passions de peur que vous ne déviiez de l'équité. Et si vous témoignez par le mensonge ou refusez de témoigner, alors Allah est, de Tout ce que vous faites, Informé.

(136) Ô vous qui avez cru ! Croyez en Allah, au Messager et au Livre qu'Il a révélé à Son Messager, et aux Écritures qui ont

*يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا كُونُوا قَوَّامِينَ بِالْقِسْطِ شُهَدَاءَ لِلَّهِ وَلَوْ عَلَىٰ أَنفُسِكُمْ أَوِ الْوَالِدِينَ وَالْأَقْرَبِينَ إِن يَكُنْ غَنِيًّا أَوْ فَقِيرًا فَاللَّهُ أَوْلَىٰ بِهِمَا فَلَا تَتَّبِعُوا الْهَوَىَٰ أَن تَعْدُوا وَإِن تَاوَلُوا أَوْ تَعْرِضُوا فَإِنَّ اللَّهَ كَانَ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرًا ﴿١٣٥﴾ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا آمِنُوا بِاللَّهِ وَرَسُولِهِ وَالْكِتَابِ الَّذِي نَزَّلَ عَلَىٰ رَسُولِهِ وَالْكِتَابِ الَّذِي أَنزَلَ مِن قَبْلُ وَمَن يَكْفُرْ بِاللَّهِ وَمَلَائِكَتِهِ وَكُتُبِهِ وَرُسُلِهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ فَقَدْ ضَلَّ ضَلَالًا بَعِيدًا ﴿١٣٦﴾ إِنَّ الَّذِينَ آمَنُوا ثُمَّ كَفَرُوا ثُمَّ آمَنُوا ثُمَّ كَفَرُوا ثُمَّ أزدَادُوا كُفْرًا لَّمْ يَكُنِ اللَّهُ لِيَغْفِرْ لَهُمْ وَلَا يَهْدِيَهُمْ سَبِيلًا ﴿١٣٧﴾ بَشِيرِ الْمُنَافِقِينَ بَأَنَّ لَهُمْ عَذَابًا أَلِيمًا ﴿١٣٨﴾ الَّذِينَ يَتَّخِذُونَ الْكَافِرِينَ أَوْلِيَاءَ مِن دُونِ الْمُؤْمِنِينَ أَيَبْتَغُونَ عِندَهُمُ الْعِزَّةَ فَإِنَّ الْعِزَّةَ لِلَّهِ جَمِيعًا ﴿١٣٩﴾ وَقَدْ نَزَّلَ عَلَيْكَ فِي الْكِتَابِ أَن إِذَا سَمِعْتُمُ آيَاتِ اللَّهِ يُكْفَرُ بِهَا وَيُسْتَهْزَأُ بِهَا فَلَا تَقْعُدُوا مَعَهُمْ حَتَّىٰ يَخُوضُوا فِي حَدِيثٍ غَيْرِهِ إِنَّكُمْ إِذًا مِثْلُهُمْ ﴿١٤٠﴾ إِنَّ اللَّهَ جَامِعُ الْمُنَافِقِينَ وَالْكَافِرِينَ فِي جَهَنَّمَ جَمِيعًا ﴿١٤٠﴾

été révélées auparavant. Et celui qui mécroit en Allah, en Ses Anges, Ses Livres, Ses Messagers et au Jour Dernier, s'est égaré et est allé très loin dans l'égarement.

(137) Ceux qui ont cru puis ont mécréu, et ont cru puis ont mécréu, puis ont gagné en mécréance, jamais Allah ne leur pardonnera, ni ne les guidera vers un chemin droit.

(138) Annonce aux hypocrites qu'il y aura pour eux un très douloureux supplice,

(139) ceux-là qui prennent des mécréants pour alliés, et non pas des croyants. Recherchent-ils donc auprès d'eux la puissance ? N'est-ce pas que la Puissance appartient Toute à Allah !

(140) Voici ce qu'Il vous a déjà révélé dans le Livre : quand vous entendez renier et moquer les versets d'Allah, ne vous asseyez pas avec (ceux qui agissent de la sorte), à moins qu'ils ne se mettent à parler d'autre chose. Autrement, vous seriez à eux semblables. En vérité, Allah réunira tous ensemble dans la Géhenne les hypocrites et les mécréants.



(141) Ce sont eux qui guettent ce qui vous arrive. S'il vous vient une victoire par la grâce d'Allah, ils disent : « N'étions-nous pas avec vous ? » Et si ce sont les mécréants qui ont eu leur part (à la victoire), ils disent : « Ne vous avions-nous pas sous notre tutelle? Ne vous avions-nous pas protégés contre les croyants ? » Allah jugera entre vous au Jour de la Résurrection. Et aux mécréants, Allah ne donnera jamais le moyen (de nuire) aux croyants.

(142) Les hypocrites s'essaient à tromper Allah, mais c'est Lui Qui les trompe. Quand ils se lèvent pour aller à la Çalât, ils le font en

fainéants et pour l'exhiber devant les gens. Et ils n'évoquent Allah que rarement.

(143) Tirillés entre deux choses (la foi et la mécréance), ils ne relèvent ni de ceux-ci (les croyants) ni de ceux-là (les mécréants). Mais celui qu'Allah voue à l'égarement, jamais tu ne lui trouveras de chemin.

(144) Ô vous qui avez cru ! Ne prenez pas pour alliés les mécréants plutôt que les croyants. Voulez-vous donc, par là, donner à Allah contre vous un argument évident ?

(145) Les hypocrites seront relégués au plus bas niveau de l'Enfer. Tu n'y trouveras pour eux aucun allié pour les secourir,

(146) excepté ceux qui se repentent, corrigent leurs erreurs, s'attachent indéfectiblement à Allah et Lui vouent un culte sincère. Ceux-là seront avec les croyants, et Allah accordera aux croyants une très grande récompense.

(147) Qu'a donc à faire Allah de votre châtement, si vous avez reconnu (Ses faveurs) et si vous avez cru (en Lui) ? Allah est Reconnaissant et Omniscient.

الَّذِينَ يَتَّبِعُونَ بِكُمْ فَإِنْ كَانَ لَكُمْ فَتْحٌ مِّنَ اللَّهِ قَالُوا
أَلَمْ نَكُنْ مَّعَكُمْ وَإِنْ كَانَ لِلْكَافِرِينَ نَصِيبٌ قَالُوا
أَلَمْ نَسْتَحْوِذْ عَلَيْكُمْ وَنَمْنَعَكُم مِّنَ الْمُؤْمِنِينَ فَاللَّهُ يَحْكُمُ
بَيْنَكُمْ يَوْمَ الْقِيَامَةِ وَلَنْ يَجْعَلَ اللَّهُ لِلْكَافِرِينَ عَلَى الْمُؤْمِنِينَ
سَبِيلًا ﴿١٤١﴾ إِنَّ الْمُنَافِقِينَ يُخَادِعُونَ اللَّهَ وَهُوَ خَادِعُهُمْ وَإِذَا
قَامُوا إِلَى الصَّلَاةِ قَامُوا كُسَالَى يُرَاءُونَ النَّاسَ وَلَا يَذْكُرُونَ
اللَّهَ إِلَّا قَلِيلًا ﴿١٤٢﴾ مَذْذَبِينَ بَيْنَ ذَلِكَ لَا إِلَى هَؤُلَاءِ وَلَا إِلَى
هَؤُلَاءِ وَمَنْ يُضِلِلِ اللَّهُ فَلَنْ تَجِدَ لَهُ سَبِيلًا ﴿١٤٣﴾ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ
ءَامَنُوا لَا تَتَّخِذُوا الْكَافِرِينَ أَوْلِيَاءَ مِن دُونِ الْمُؤْمِنِينَ
أَتُرِيدُونَ أَنْ تَجْعَلُوا لِلَّهِ عَلَيْكُمْ سُلْطَانًا مُّبِينًا ﴿١٤٤﴾ إِنَّ
الْمُنَافِقِينَ فِي الدَّرَكِ الْأَسْفَلِ مِنَ النَّارِ وَلَنْ تَجِدَ لَهُمْ نَصِيرًا
﴿١٤٥﴾ إِلَّا الَّذِينَ تَابُوا وَأَصْدَحُوا وَاعْتَصَمُوا بِاللَّهِ وَأَخْلَصُوا
دِينَهُمْ لِلَّهِ فَأُولَٰئِكَ مَعَ الْمُؤْمِنِينَ وَسَوْفَ يُؤْتِي اللَّهُ
الْمُؤْمِنِينَ أَجْرًا عَظِيمًا ﴿١٤٦﴾ مَا يَفْعَلُ اللَّهُ بِعَذَابِكُمْ
إِنْ شَكَرْتُمْ وَعَآمَنْتُمْ وَكَانَ اللَّهُ شَاكِرًا عَلِيمًا ﴿١٤٧﴾



(148) Allah n'aime pas que soient divulguées de mauvaises choses (à propos d'autrui), à moins d'avoir été d'abord soi-même lésé. Allah Entend Tout et Sait Tout.

(149) Que vous montriez le bien que vous faites ou que vous le cachiez, ou bien que vous pardonniez un méfait, Allah est Indulgent et Omnipotent.

(150) Ceux qui mécroient en Allah et en Ses Messagers, qui veulent séparer Allah de Ses Messagers en disant : « Nous croyons en certains et nous mécroions en d'autres », et qui veulent se frayer un chemin entre les deux,

(151) ceux-là, vraiment, sont les

mécréants. Et Nous avons préparé aux mécréants un supplice humiliant.

(152) Et ceux qui ont cru en Allah et en Ses Messagers, qui n'ont pas fait la différence entre qui que ce soit parmi eux, ceux-là Il leur attribuera leurs récompenses. Allah est Absoluteur et Tout Miséricordieux.

(153) Les gens (qui ont reçu) les Écritures te demandent de faire descendre (en révélation) sur eux un Livre du ciel. Ils avaient demandé plus grave encore à Moïse en lui disant : « Montre-nous Allah en toute clarté. » La foudre s'est alors abattue sur eux pour leur impudence. Puis, après que pourtant leur furent venues les preuves évidentes, ils prirent le Veau (pour idole). Nous le leur pardonnâmes et donnâmes à Moïse une autorité manifeste.

(154) Nous dressâmes au-dessus (de leurs têtes) le Mont pour avoir leur engagement, et Nous leur enjoignîmes : « Entrez par la porte, prosternés », et Nous leur dûmes aussi : « Ne transgressez pas le Sabbat. » Et Nous prîmes sur eux un engagement solennel.

لَا يُحِبُّ اللَّهُ الْجَهْرَ بِالسُّوِّءِ مِنَ الْقَوْلِ إِلَّا مَنْ ظَلَمَ وَكَانَ
اللَّهُ سَمِيعًا عَلِيمًا ﴿١٤٨﴾ إِنْ تَبَدُّوا خَيْرًا أَوْ خَفُواهُ أَوْ تَعَفُّوا عَنْ
سُوِّءٍ فَإِنَّ اللَّهَ كَانَ عَفُورًا قَدِيرًا ﴿١٤٩﴾ إِنَّ الَّذِينَ يَكْفُرُونَ
بِاللَّهِ وَرُسُلِهِ وَيُرِيدُونَ أَنْ يُفَرِّقُوا بَيْنَ اللَّهِ وَرُسُلِهِ وَيَقُولُونَ
نُؤْمِنُ بِبَعْضٍ وَنَكْفُرُ بِبَعْضٍ وَيُرِيدُونَ أَنْ يَتَّخِذُوا
بَيْنَ ذَلِكَ سَبِيلًا ﴿١٥٠﴾ أُولَٰئِكَ هُمُ الْكَافِرُونَ حَقًّا وَأَعْتَدْنَا
لِلْكَافِرِينَ عَذَابًا مُهِينًا ﴿١٥١﴾ وَالَّذِينَ آمَنُوا بِاللَّهِ وَرُسُلِهِ
وَلَمْ يُفَرِّقُوا بَيْنَ أَحَدٍ مِّنْهُمْ أُولَٰئِكَ سَوْفَ يُؤْتِيهِمْ
أُجُورَهُمْ وَكَانَ اللَّهُ عَفُورًا رَّحِيمًا ﴿١٥٢﴾ يَسْأَلُكَ أَهْلُ الْكِتَابِ
أَنْ تُنَزِّلَ عَلَيْهِمْ كِتَابًا مِنَ السَّمَاءِ فَقَدْ سَأَلُوا مُوسَىٰ أَكْبَرَ
مِنْ ذَلِكَ فَقَالُوا أَرِنَا اللَّهَ جَهْرَةً فَأَخَذَتْهُمُ الصَّاعِقَةُ بِظُلْمِهِمْ
ثُمَّ اتَّخَذُوا الْعِجْلَ مِنْ بَعْدِ مَا جَاءَتْهُمْ الْبَيِّنَاتُ فَعَفَوْنَا
عَنْ ذَلِكَ وَآتَيْنَا مُوسَىٰ سُلْطَانًا مُّبِينًا ﴿١٥٣﴾ وَرَفَعْنَا فَوْقَهُمُ
الطُّورَ بِمِثْقَلِهِمْ وَقُلْنَا لَهُمْ ادْخُلُوا الْبَابَ سُجَّدًا وَقُلْنَا
لَهُمْ لَا تَعْدُوا فِي السَّبْتِ وَأَخَذْنَا مِنْهُمْ مِّيثَاقًا عَلِيمًا ﴿١٥٤﴾



(155) (Si nous les avons maudits, c'est parce qu'ils) ont violé leur engagement, ont mécréu aux Signes d'Allah, ont tué injustement les Prophètes, et ont dit : « Nos cœurs sont hermétiquement fermés. » C'est plutôt Allah qui les a scellés (leurs cœurs), pour prix de leur mécréance, car ils sont de peu de foi.⁽²¹⁾ (156) Et parce qu'ils ont mécréu et ont répandu contre Marie une ignoble calomnie. (157) Et parce qu'ils ont dit : « Nous avons tué le Messie, Jésus fils de Marie, le Messager d'Allah. » Or ils ne l'ont point tué, pas plus qu'ils ne l'ont crucifié, mais ils étaient victimes d'une

فِيمَا نَقَضْتَهُمْ مِيثَاقَهُمْ وَكَفَرْتَهُمْ بِآيَاتِ اللَّهِ وَقَتْلِهِمُ الْأَنْبِيَاءَ
بِغَيْرِ حَقٍّ وَقَوْلِهِمْ قُلُوبُنَا غُلْفٌ بَلْ طَبَعَ اللَّهُ عَلَيْهَا بِكُفْرِهِمْ
فَلَا يُؤْمِنُونَ إِلَّا قَلِيلًا ۝١٥٥ وَيَكْفُرُهُمْ وَقَوْلِهِمْ عَلَى مَرْيَمَ بُهْتَانًا
عَظِيمًا ۝١٥٦ وَقَوْلِهِمْ إِنَّا قَتَلْنَا الْمَسِيحَ عِيسَى ابْنَ مَرْيَمَ رَسُولَ
اللَّهِ وَمَا قَتَلُوهُ وَمَا صَلَبُوهُ وَلَٰكِن شُبِّهَ لَهُمْ وَإِنَّ الَّذِينَ
اٰخْتَلَفُوا فِيهِ لَفِي شَكٍّ مِّنْهُ مَا لَهُمْ بِهِ مِنْ عِلْمٍ إِلَّا اتِّبَاعَ الظَّنِّ
وَمَا قَتَلُوهُ يَقِينًا ۝١٥٧ بَلْ رَفَعَهُ اللَّهُ إِلَيْهِ وَكَانَ اللَّهُ عَزِيزًا حَكِيمًا
۝١٥٨ وَإِنَّ مِّنْ أَهْلِ الْكِتَابِ إِلَّا لَيُؤْمِنَنَّ بِهِ قَبْلَ مَوْتِهِ ۗ وَيَوْمَ
الْقِيَامَةِ يَكُونُ عَلَيْهِمْ شَهِيدًا ۝١٥٩ فَيُظَلِّمُونَ الَّذِينَ هَادُوا
حَرَمَنَا عَلَيْهِمْ طَيِّبَاتٍ أُحِلَّتْ لَهُمْ وَبِصَدِّهِمْ عَنِ سَبِيلِ اللَّهِ
كَثِيرًا ۝١٦٠ وَأَخَذَهُمُ الرِّبَا وَقَدْ نُهُوا عَنْهُ وَأَكْلِهِمْ أَمْوَالَ
النَّاسِ بِالْبَاطِلِ وَأَعْتَدْنَا لِلْكَافِرِينَ مِنْهُمْ عَذَابًا أَلِيمًا ۝١٦١ لَٰكِن
الرَّاسِخُونَ فِي الْعِلْمِ مِنْهُمْ وَالْمُؤْمِنُونَ يُؤْمِنُونَ بِمَا أَنْزَلَ إِلَيْكَ
وَمَا أَنْزَلَ مِنْ قَبْلِكَ وَالْمُقِيمِينَ الصَّلَاةَ وَالْمُؤْتُونَ الزَّكَاةَ
وَالْمُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ أُولَٰئِكَ سَنُؤْتِيهِمْ أَجْرًا عَظِيمًا ۝١٦٢

pure illusion. Ceux dont les avis étaient partagés à son sujet sont restés dans le doute : ils n'en ont aucune science et ne font que recourir aux supputations. Certainement, ils ne l'ont point tué. (158) C'est plutôt Allah Qui l'a élevé à Lui. Et Allah est Tout- Puissant et Sage. (159) Il n'y aura pas un, parmi les gens du Livre, qui ne croira en lui avant sa mort.⁽²²⁾ Et au Jour de la Résurrection, il sera témoin contre eux. (160) C'est pour les injustices commises par les Juifs que Nous leur avons défendu les délicieuses nourritures qui leur étaient permises ; et c'est (aussi) parce qu'ils avaient repoussé, loin du chemin d'Allah, des gens très nombreux. (161) Et parce qu'ils ont touché aux intérêts usuraires (ribâ) alors qu'ils leur étaient défendus ; et parce qu'ils ont mangé les biens des gens en toute injustice. Nous avons préparé aux mécréants un supplice très douloureux. (162) Mais, ceux qui parmi eux sont enracinés dans la science, ainsi que les croyants, ceux-là croient à ce qui t'a été révélé et à ce qui fut révélé avant toi. Et ceux qui observent la Çalât, s'acquittent de la Zakât et croient en Allah et au Jour Dernier, ceux-là Nous leur accorderons une très grande récompense.

(21) L'expression coranique peut être interprétée de deux manières : soit qu'ils sont très peu croyants, soit qu'ils sont rares à être croyants.
(22) Deux interprétations sont possibles : soit avant la mort de chaque homme parmi les gens du Livre, soit avant la mort de Jésus, la dernière après qu'il sera redescendu sur terre pour tuer l'Antéchrist.



(163) Nous t'avons inspiré des révélations comme nous les avons inspirées à Noé et aux Prophètes après lui. Nous les avons inspirées à Abraham, à Ismaël, à Isaac, à Jacob, aux (douze) Tribus, à Jésus, à Job, à Jonas, à Aaron, à Salomon et nous avons donné les Psaumes à David.

(164) Il est des Messagers dont Nous t'avons fait le récit et d'autres dont Nous ne t'avons pas fait le récit. ⁽²³⁾ Et Allah a parlé de vive voix à Moïse.

(165) Des Messagers qui devaient annoncer et avertir, afin que, après leur venue, il n'y ait pas pour les hommes un argument contre Allah. Car Allah est Tout-

Puissant et Sage.

(166) Mais Allah témoigne de ce qu'Il t'a révélé, car Il l'a révélé en le Sachant. ⁽²⁴⁾ Les Anges aussi en témoignent et Allah suffit comme Témoin.

(167) Ceux qui ont mécru dressant des obstacles devant le chemin d'Allah sont allés loin dans l'égarement.

(168) Ceux qui ont mécru et ont commis des injustices, Allah ne saurait leur pardonner ni les guider vers le droit chemin,

(169) sauf (s'il s'agit du) chemin de la Géhenne où ils séjourneront à tout jamais. Cela est pour Allah extrêmement aisé.

(170) Ô hommes ! Le Messager vous apporte la vérité de la part de votre Seigneur. Croyez en lui pour votre bien. Et si vous mécroyez, (sachez qu') à Allah appartient ce qu'il y a dans les cieus et sur terre. Allah est Omniscient et Sage.

﴿ إِنَّا أَوْحَيْنَا إِلَيْكَ كَمَا أَوْحَيْنَا إِلَى نُوحٍ وَالنَّبِيِّينَ مِنْ بَعْدِهِ ۗ
وَأَوْحَيْنَا إِلَىٰ إِبْرَاهِيمَ وَإِسْمَاعِيلَ وَإِسْحَاقَ وَيَعْقُوبَ
وَالْأَسْبَاطِ وَعِيسَىٰ وَأَيُّوبَ وَيُونُسَ وَهَارُونَ وَسُلَيْمَانَ
وَمَا اتَّيْنَا دَاوُدَ رَبُّورًا ﴿١٦٣﴾ وَرُسُلًا قَدْ قَصَصْنَاهُمْ عَلَيْكَ
مِنْ قَبْلُ وَرُسُلًا لَمْ نَقْصُصْهُمْ عَلَيْكَ وَكَلَّمَ اللَّهُ مُوسَىٰ
تَكَلِيمًا ﴿١٦٤﴾ رُسُلًا مُبَشِّرِينَ وَمُنذِرِينَ لِئَلَّا يَكُونَ
لِلنَّاسِ عَلَى اللَّهِ حُجَّةٌ بَعْدَ الرُّسُلِ وَكَانَ اللَّهُ عَزِيزًا حَكِيمًا
﴿١٦٥﴾ لَكِنَّ اللَّهَ يَشْهَدُ بِمَا أَنْزَلَ إِلَيْكَ أَنْزَلَهُ وَيَعْلَمُهَا وَالْمَلَكُ
يَشْهَدُونَ وَكَفَىٰ بِاللَّهِ شَهِيدًا ﴿١٦٦﴾ إِنَّ الَّذِينَ كَفَرُوا
وَصَدُّوا عَنْ سَبِيلِ اللَّهِ قَدْ ضَلُّوا ضَلَالًا بَعِيدًا ﴿١٦٧﴾ إِنَّ الَّذِينَ
كَفَرُوا وَظَلَمُوا لَمْ يَكُنِ اللَّهُ لِيَغْفِرْ لَهُمْ وَلَا لِيَهْدِيَهُمْ
طَرِيقًا ﴿١٦٨﴾ إِلَّا طَرِيقَ جَهَنَّمَ خَالِدِينَ فِيهَا أَبَدًا وَكَانَ
ذَلِكَ عَلَى اللَّهِ يَسِيرًا ﴿١٦٩﴾ يَا أَيُّهَا النَّاسُ قَدْ جَاءَكُمْ الرَّسُولُ بِالْحَقِّ
مِنْ رَبِّكُمْ فَآمِنُوا خَيْرًا لَكُمْ وَإِنْ تَكْفُرُوا فَإِنَّ لِلَّهِ
مَا فِي السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ وَكَانَ اللَّهُ عَلِيمًا حَكِيمًا ﴿١٧٠﴾

(23) Entendons : dont Nous t'avons relaté l'histoire. Littéralement : que Nous t'avons contés et d'autres que Nous ne t'avons point contés.

(24) Nous mettons une majuscule quand le participe présent (ou le gérondif) du verbe « savoir » est attribué à Allah. Car il s'agit souvent d'une adaptation du substantif arabe signifiant « la Science (d'Allah) », ou de l'attribut divin « Savant » **عليم**. Nous mettons aussi des majuscules aux verbes « savoir », « voir », « entendre » quand ils sont attribués à Allah.



(171) Ô gens du Livre ! Ne soyez pas excessifs dans votre religion. Ne dites au sujet d'Allah que ce qui est vrai. Le Messie Jésus, fils de Marie, n'est que le Messager d'Allah, Sa Parole qu'Il lança vers Marie et un Esprit insufflé de Sa part. Croyez donc en Allah et en Ses Messagers, et ne dites point : « Trinité. » Cessez donc (de le dire) car cela est mieux pour vous ! Allah est bien un Dieu unique. Qu'il y a loin de Sa gloire et le fait d'avoir un fils ! À Lui appartient ce qu'il y a dans les cieux et sur terre, et Allah suffit comme Protecteur.

(172) Jamais le Messie n'a eu de honte à être le serviteur d'Allah,

يَا أَهْلَ الْكِتَابِ لَا تَغْلُوا فِي دِينِكُمْ وَلَا تَقُولُوا عَلَى اللَّهِ إِلَّا الْحَقَّ إِنَّمَا الْمَسِيحُ عِيسَى ابْنُ مَرْيَمَ رَسُولُ اللَّهِ وَكَلِمَتُهُ أَلْقَاهَا إِلَى مَرْيَمَ وَرُوحٌ مِّنْهُ فَعَامِنُوا بِاللَّهِ وَرَسُولِهِ وَلَا تَقُولُوا ثَلَاثَةٌ أَنْتَهُوَ خَيْرَ الْكُفَرِ إِنَّمَا اللَّهُ إِلَهٌ وَحْدٌ سُبْحَانَهُ أَنْ يَكُونَ لَهُ وَلَدٌ لَهُ مَا فِي السَّمَوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ وَكَفَى بِاللَّهِ وَكِيلًا ﴿١٧١﴾ لَنْ يَسْتَنْكِفَ الْمَسِيحُ أَنْ يَكُونَ عَبْدَ اللَّهِ وَلَا الْمَلَائِكَةُ الْمُقَرَّبُونَ وَمَنْ يَسْتَنْكِفْ عَنْ عِبَادَتِهِ وَيَسْتَكْبِرْ فَسَيَحْشُرْهُمْ إِلَيْهِ جَمِيعًا ﴿١٧٢﴾ فَأَمَّا الَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ فَيُوَفِّيهِمْ أُجُورَهُمْ وَيَزِيدُهُمْ مِّنْ فَضْلِهِ ؕ وَأَمَّا الَّذِينَ اسْتَنكَفُوا وَاسْتَكْبَرُوا فَيُعَذِّبُهُمْ عَذَابًا أَلِيمًا وَلَا يَجِدُونَ لَهُمْ مِّنْ دُونِ اللَّهِ وَلِيًّا وَلَا نَصِيرًا ﴿١٧٣﴾ يَا أَيُّهَا النَّاسُ قَدْ جَاءَكُمْ بُرْهَانٌ مِّن رَّبِّكُمْ وَأَنْزَلْنَا إِلَيْكُمْ نُورًا مُّبِينًا ﴿١٧٤﴾ فَأَمَّا الَّذِينَ ءَامَنُوا بِاللَّهِ وَاعْتَصَمُوا بِهِ فَسَيُدْخِلُهُمْ فِي رَحْمَةٍ مِّنْهُ وَفَضْلٍ وَيَهْدِيهِمْ إِلَيْهِ صِرَاطًا مُسْتَقِيمًا ﴿١٧٥﴾

pas plus que les Anges rapprochés. Ceux qui sont beaucoup trop fiers pour L'adorer, et beaucoup trop hautains, ceux-là Il les ramènera tous à Lui en foule.

(173) Ceux qui ont cru et ont accompli les bonnes œuvres, Il leur accordera leurs entières rétributions et y ajoutera un supplément de Sa faveur. Quant à ceux qui ont été beaucoup trop fiers et hautains, Il les soumettra à un horrible supplice. Ceux-là ne trouveront, en dehors d'Allah, aucun allié ni soutien.

(174) Ô hommes ! Il vous est venu une preuve de votre Seigneur. Et Nous avons fait descendre vers vous une lumière éclatante.

(175) Ceux qui ont cru en Allah et se sont attachés fortement à Lui, Il les accueillera dans une miséricorde et dans une faveur venues de Lui. Et Il les dirigera vers une voie droite.



(176) Ils t'interrogent à propos de ce qui a été décrété comme verdicts (fatwas). Dis : « Allah prononce le verdict que voici à propos de alkalala, (c'est-à-dire sur le cas du défunt qui n'a ni géniteurs ni progéniture) : si un homme vient à mourir sans laisser d'enfants mais qu'il ait une sœur, celle-ci aura la moitié de ce qu'il laisse. Et lui hérite d'elle la totalité de ce qu'elle laisse (si elle vient à mourir) et qu'elle n'ait pas d'enfants. Si elles sont deux (sœurs ou plus), elles hériteront les deux tiers de ce que le défunt a laissé. Si ce dernier laisse des frères et des sœurs, alors chaque frère aura la part de deux sœurs. Allah vous explique (dans l'intimité du détail) pour vous épargner l'égarement. Et Allah est Omniscient.

يَسْتَفْتُونَكَ قُلِ اللَّهُ يُفْتِيكُمْ فِي الْكَلَالَةِ إِنَّ أَمْرًا أُهْلِكَ
لَيْسَ لَهُ وَلَدٌ وَلَهُ أُخْتٌ فَلَهَا نِصْفُ مَا تَرَكَ وَهُوَ يَرِثُهَا إِنْ
لَمْ يَكُنْ لَهَا وَلَدٌ فَإِنْ كَانَتَا اثْنَتَيْنِ فَلَهُمَا الثُّلُثَانِ مِمَّا تَرَكَ
وَإِنْ كَانُوا إِخْوَةً رِجَالًا وَنِسَاءً فَلِلَّذَكَرِ مِثْلُ حِظِّ الْأُنثِيَيْنِ
يُبَيِّنُ اللَّهُ لَكُمُ الْآيَاتِ وَاللَّهُ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ ﴿١٧٦﴾

سُورَةُ الْمَائِدَةِ

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

يَأَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا أَوْفُوا بِالْعُقُودِ أُحِلَّتْ لَكُمْ بَهِيمَةُ الْأَنْعَامِ
إِلَّا مَا يَتْلَى عَلَيْكُمْ غَيْرِ مُحِلِّي الصَّيْدِ وَأَنْتُمْ حُرْمٌ إِنْ اللَّهُ
يَحْكُمُ مَا يُرِيدُ ﴿١﴾ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا لَا تَحِلُّوا شَعَائِرَ اللَّهِ
وَلَا الشَّهْرَ الْحَرَامَ وَلَا الْهَدْيَ وَلَا الْقَلَائِدَ وَلَا آيَاتِ الْبَيْتِ
الْحَرَامِ يَتَّبِعُونَ فَضْلًا مِنْ رَبِّهِمْ وَرِضْوَانًا وَإِذَا حَلَلْتُمْ فَاصْطَادُوا
وَلَا يَجْرِمَنَّكُمْ شَنَا نُ قَوْمٍ أَنْ صَدُّوا عَنْ الْمَسْجِدِ الْحَرَامِ أَنْ
تَعْتَدُوا وَتَعَاوَنُوا عَلَى الْبِرِّ وَالتَّقْوَىٰ وَلَا تَعَاوَنُوا عَلَى الْإِثْمِ
وَالْعُدْوَانِ وَاتَّقُوا اللَّهَ إِنَّ اللَّهَ شَدِيدُ الْعِقَابِ ﴿٢﴾

Sourate 5 - AL-MA'IDAH

Au nom d'Allah, le Tout Clément, le Tout Miséricordieux

(1) Ô vous qui avez cru ! Honorez vos engagements ! La chair du bétail vous est permise, hormis celle qui vous sera citée comme défendue. Et il ne vous est pas permis, non plus, de chasser quand vous êtes en état de sacralisation (ihrâm). Allah, certes, décrète ce qu'Il veut.

(2) Ô vous qui avez cru ! Ne profanez point les rites d'Allah pendant le pèlerinage. Pas plus que vous ne devez profaner le mois sacré, ni négliger les bêtes consacrées à l'immolation, ni encore les colliers (que vous devez leur mettre pour les distinguer des autres bêtes), ni (vous attaquer à) ceux qui se rendent à la Maison Sacrée espérant une faveur de leur Seigneur et un agrément. Une fois sortis de l'état de sacralisation, vous pourrez alors chasser. Et ne laissez pas les vieilles rancunes envers ceux qui vous barraient la route de la Mosquée Sacrée vous conduire à l'agression. Aidez-vous les uns les autres à faire le bien et à avoir la piété, et ne vous aidez pas à pécher et à agresser. Et craignez Allah, car Allah a le châtement très dur.